duffiere ouvriere

HEBDOMADAIRE

PARAIT LE MARDI

N° 124 — SEMAINE DU 12 AU 18 JANVIER 1971

PRIX : 2 F



courrier des lecteurs



LA
PRESSE
BOURGEOISE
ET
L'INFORMATION

Chers camarades,

A propos de l'article de Michelle Verdier sur la presse (L.O. nº 121), je voudrais ajouter quelques précisions. D'abord pour dire mon désaccord avec elle quand elle pense que les lecteurs de L'Aurore ou du Figaro ignorent qui sont les propriétaires de ces quotidiens réactionnaires. Dans la grande masse des salariés, on doit quand même distinguer les différentes couches qui la composent. Lire le Figaro ou L'Aurore, cela signifie souvent faire un choix politique, et il suffit de prendre le métro de très bonne heure pour voir que les lecteurs du Figaro ou de L'Aurore sont fort rares. Ils se lèvent sans doute plus tard... Et qu'importe au chef de bureau, au cadre petit ou moyen, que ce soit Boussac ou Beghin qui soit le propriétaire de son journal préféré puisque ces exploiteurs représentent le système où il croit s'être fait une place au soleil.

Il y a aussi dans la liste des canards, l'absence du Parisien libéré.
Et pourtant, si l'on devait faire un
classement des plus malodorants de
tous ces torchons, c'est sans aucun
doute Le Parisien qui arriverait en
tête. Il est si peu ragoûtant qu'il incommode même certains de ses propres journalistes (témoin Alain Ancelot qui écrivit son dégoût dans une
chronique de Combat et qui fut licencié).

Comment ne pas signaler aussi, par la même occasion, la situation dans certaines régions de province où le monopole de l'information est détenu par un grand quotidien réactionnaire (Le Dauphiné Libéré, La Montagne, etc.). Car si à Paris, celui qui veut largement s'informer, en a quand même la possibilité, dans l'épicerie-tabac du petit village de province entre les poireaux et la margarine, il n'y a que la feuille de choux locale. Et l'on comprend mieux ainsi l'exaspération de camarades grenoblois contre Le Dauphiné Libéré et les sornettes qu'il débite à longueur d'année.

Salutations révolutionnaires.

A.A., Paris-12°

Nous te remercions des précisions que tu as apportées à ta façon, mais nous te répondrons que l'article de Michelle Verdier ne se proposait pas de dresser la liste exhaustive des quotidiens réactionnaires. Il entendait montrer à l'aide d'exemples particulièrement démonstratifs quel type d'homme d'affaires possède et la presse quotidienne et « forme » l'opinion. Et s'il est vrai que le plus souvent le lecteur de l'Aurore ou du Figaro a fait un choix politique, peut-on en dire autant du lecteur de France-Soir, de Paris-Jour ou même du Parisien Libéré « lu dans le métro de très bonne heure ». Ce que nous avons voulu montrer, c'est précisément que les travailleurs n'avaient pas le choix. La totalité de la presse quotidienne appartient à des représentants plus ou moins différenciés de la grande bourgeoisie. Quant à l'Humanité, tu seras sans doute d'accord avec nous pour reconnaître qu'il n'est pas le journal des travailleurs..., il n'est même pas celui du Parti Communiste Français puisque son chiffre de tirage ne recouvre pas les effectifs affichés du PCF. Cela est évidemment encore plus vrai en Province.



COMMENT LA
« CAISSE DES
DEPOTS »
AUGMENTE
ILLEGALEMENT
LES LOYERS
H.L.M.

Un de nos lecteurs nous communique la lettre envoyée par la Caisse des dépôts et consignations par l'intermédiaire de sa filiale la SCIC à tous les locataires de l'ensemble d'Arcueil.

Monsieur,

Comme vous avez pu le remarquer, aucun majoration n'est appliquée au principal de votre loyer, depuis votre entrée dans les lieux (deux ans et demi).

Sa progression qui suivait les augmentations prévues par la législation des « Habitations à Loyer Modéré » pour des logements du même type que le vôtre, a en effet été arrêtée, par suite du blocage prolongé des prix plafonds autorisés par cette réglementation spéciale. Or, pour vos collègues logés par la Caisse des Dépôts ou par la S.C.I.C. dans des appartements de standing comparable au vôtre et dépendant de groupes immobiliers géographiquement voisins, le loyer réclamé n'a cessé d'être majoré périodiquement, soit en application de la loi de 1948 et des textes subséquents, soit parce qu'il s'agissait de locations à prix libre.

Après avoir constaté que le dernier texte publié au « J.O. » du 20 novembre 1970 ne permettait un relèvement des loyers plafonds que pour les logements « HLM » à réaliser, la Caisse des Dépôts se voit donc contrainte pour des raisons d'équité, à renoncer à la référence à la législation « HLM » qu'elle avait jusqu'alors adoptée pour régler l'évolution du prix de votre location, pour suivre désormais des règles analogues à celles observées pour les autres agents du groupe « Caisse des Dépôts », locataires de la S.C.I.C.

Pour qu'un nouveau contrat puisse vous être proposé, elle doit en conséquence, conformément aux dispositions en vigueur, dénoncer pour le 1er avril 1971, l'engagement dont vous êtes actuellement titulaire.

Tel est l'objet de la présente lettre.

Ultérieurement, la S.C.I.C. soumettra à votre signature un nouveau bail, à loyer indexé sur le coût de la construction à l'échelon national, d'une durée de six ans prenant effet du 1er avril 1971 et prévoyant une augmentation par paliers du loyer principal actuellement pratiqué.

Le rajustement initial de ce dernier sera de 15 % et sera suivi de quatre majorations progressives semestrielles de 15 %, 12, %, 10 %, 10 % (soit 79,20 % en valeur composée).

Le taux global des augmentations ne tend, comme vous pourrez le vérifier, qu'à obtenir un alignement du loyer de votre appartement avec celui des locaux d'autres groupes comparables. D'autre part, l'étalement des majorations rendra la progression plus facile à supporter.

C'est pourquoi je suis persuadé que l'ensemble des dispositions prévues recueillera votre agrément.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Sous-Directeur chargé du Service de Gestion B ...« l'ensemble d'Arcueil appartient en propre à la C.D.C. et la gérance en est assurée par sa filiale, la S.C. I.C. Dans leur immense majorité, les locataires sont des employés de la Caisse des Dépôts. L'ensemble comprend sept bâtiments de quatre étages. Il ne comporte aucun équipement collectif (pas de parking, pas de centre commercial, pas de terrain pour enfants, pas de chauffage collectif, etc.).

Ainsi, le loyer trimestriel de base va passer pour un F3 de 677 F à 1.200 francs. Les charges progresseront sans doute en proportion.

Le premier moment de surprise passé, les locataires commencent à s'organiser. Employés à la caisse, ils demandent à leurs syndicats d'intervenir. La C.F.D.T. a déjà donné son accord. D'autres actions sont en préparation.

M.R., Arcueil.





Responsable de la publication Michel RODINSON

Impression: Roto technic Offset Tél.: FLA. 37-07

Adressez toute correspondance au nom de Michel Rodinson Initiative Socialiste 54, rue Monsieur-le-Prince, 75 - Paris-6°.

Nota : cette adresse n'est pas une permanence, écrire seulement.

Tarifs des abonnements :

ordinaires : 6 mois : 30 F 1 an : 50 F sous pli fermé : 6 mois : 70 F 1 an : 130 F

Tous les versements de fonds, abonnements et soutiens divers doivent être faits au :

C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10.

Décidément, même dans les banques, on fait feu de tout bois. Voi-là l'équité qui sert maintenant à justifier les augmentations de loyer et les tours de passe-passe juridique. Car cette remarquable missive signifie en clair : les H.L.M., de par la loi, ne peuvent pas être augmentés à volonté, il suffit de classer l'ensemble d'Arcueil dans une autre catégorie et le tour est joué. A la CDC on doit prendre facilement les gens pour des imbéciles.

Nous faisons confiance aux locataires pour montrer qu'ils entendent l'équité d'une toute autre oreille. Une affaire à suivre...

Et notre correspondant d'ajouter :

Editorial

Les prix montent par l'ascenceur...

Les salaires prennent l'escalier

OUS ne sommes pas les plus riches, déclarait sans sourciller Pompidou lors de son allocution radio-télévisée du 31 décembre, mais nous sommes parmi les plus heureux. »

Heureux, sans doute, les milliers d'automobilistes qui, au même moment, gelaient sur l'autoroute A7, bloqués par l'incurie gouvernementale! Ou les travailleurs de chez Ferodo jetés sur le pavé par l'arbitraire patronal!

Heureuse sans doute, aussi, la ménagère (qui n'avait pas attendu Pompidou pour s'apercevoir qu'elle n'était pas la plus riche) et qui constate chaque jour en faisant son marché, que son pouvoir d'achat diminue! Car les premiers jours de 1971 s'accompagnent d'une flambée des prix qui tranche cruellement avec l'optimisme des déclarations officielles.

Nous ne sommes pas responsables, proclament les autorités, qui invoquent des intempéries exceptionnelles et imprévisibles. Il est remarquable que, chaque année, ce sont les mêmes arguments que l'on nous ressert. L'hiver a bon dos, qui permet de justifier l'augmentation des prix. Mais ces prix, la belle saison revenue, ne retrouvent jamais leur niveau antérieur.

L'hiver, d'ailleurs, ne peut expliquer tout. On ne peut mettre sur le compte de la météorologie l'augmentation récente des tarifs des P.T.T., de ceux de la S.N.C.F. (5,21 p. cent) ou de la journée d'hospitalisation. Ces augmentations, qui viennent s'ajouter à celles de l'année 1970, sont les effets d'une calamité qui, elle, n'a rien de naturel.

Car pire que la grêle et le gel il y a la politique de vie chère du gouvernement. Ainsi, en 1970, si l'on considère les hausses sur les produits qui n'ont rien à voir avec l'alimentation, les indices officiels indiquent entre octobre 1969 et octobre 1970 une augmentation de 7,5 % sur le logement, de 12 % sur l'habillement, de 15,6 % sur les transports. On ne peut pourtant pas en rendre responsable le mauvais temps..

Et déjà d'autres augmentations sont annoncées pour les semaines ou les mois à venir, dont celle des transports en commun, que le gouvernement a différée à Paris, par crainte de la colère des usagers, mais dont il n'a certainement pas abandonné le projet.

Le coût de la vie augmente, le gouvernement le reconnaît lui-même. Il augmente même plus vite que ne le prévoyait Giscard d'Estaing. Alors, généreusement, le pouvoir octroie... une augmentation de 3,71 % du SMIC (alors que l'application stricte de la loi l'autorisait à ne l'augmenter que de 2,34 %). L'accord proposé par la S.N.C.F. prévoit qu'une clause de révision des salaires interviendra si les prix augmentent de plus de

Ainsi non seulement le gouvernement organise la vie chère, mais par ces déclarations et par des mesures dérisoires, il se moque cyniquement des travailleurs. Mais ceux-ci n'ont pas dit leur dernier mot. Ils ont su montrer en maints endroits, en maintes circonstances, au cours de l'année 1970, qu'ils n'étaient pas décidés à se laisser faire. 1971 ne sera peut-être pas telle que le souhaite Pompidou.

CONDAMNATION A MORT AU CAMEROUN :

Les fantoches de la France

M. Pompidou, doit aller, dans un mois, rendre visite à certains chefs d'Etats africains dont le président camerounais Ahidio. Il sera donc amene a serrer la main du responsable des six condamnations à mort que vient de prononcer le tribunal de Yaoundé. A moins, bien sûr, qu'une mesure de grâce intervienne entre-temps, comme à Burgos, comme à Léningrad.

Dans cette partie du monde où l'impérialisme français est resté le maître de l'économie, où il a mis en place les équipes gouvernementales, et où il contrôle aujourd'hui encore les appareils d'Etat, c'est le règne de la dictature, avec son cortège de répression, de torture, de justice sommaire, etc. Bref, dans ces créations de la France que sont les Etats Africains de l'ancienne A.O.F. et A.E.F., la liberté n'existe pas davantage que dans l'Espagne du Caudillo et que dans la Russie de Brejnev.

Les deux procès successifs de Yaoundé sont à cet égard démonstratifs. Certes, les débats se sont déroulés publiquement, et trois observateurs internationaux ont pu y assister. Mais cela n'a nullement empêché les tortures qu'ont dénoncé un grand nombre des accusés, cela n'a nullement empêché, qu'un des principaux d'entre eux, Ernest Ouandié, se soit vu interdire l'aide des avocats qu'il avait choisis, et imposer un avocat commis d'office. Et cela n'a surtout pas empêché, aux yeux de la plupart des observateurs, que ce procès demeure mystérieux, voire incompréhensible. Il y avait, paraît-il, complot contre le chef de l'Etat, mais personne n'est de déclarer en quoi précisément consistait ce complot.

Et enfin, pour ajouter à l'odieux un note de ridicule, on condamne à mort le chef d'une secte, la « Sainte-Croix pour la libération du Cameroun » dont le plus clair des activités semble avoir été de prier pour la chute du gouvernement. Et pour faire bonne mesure un évêque, dont on doute de la santé mentale, est également condamné à mort.

Voilà la parodie de justice à la mode au Cameroun! Mais qui donc a installé au pouvoir toutes ces marionnettes sanglantes qui siègent au gouvernement et dans les tribunaux camerounais si ce n'est l'impérialisme français? Et qui donc a mis au pouvoir toutes ces marionnettes qui oppriment pour le plus grand profit des marchands de coton, de café, ou d'arachide les anciennes colonies françaises

Entre les mains du sinistre Tombalbaye, au Tchad, qui n'en finit pas d'écraser la rébellion, avec l'aide des troupes françaises, ou entre celles de l'innénarable Bokassa qui égare ses filles entre le Sud-Vietnam et la République Centrafricaine; elle est vraiment belle l'Afrique des Ahidjo et Cie qu'a bâti la France et qu'ira bientôt saluer Pompidou!

Alain VICTOR.

sommaire

EN FRANCE

Leur nouvelle société

- Le scandale des transports en commun.

L'autoroute bloquée.

La pollution, sous-produit du profit. Des citoyens au-dessus de tout soup-

Pages 10-11

Les sports d'hiver : une belle entreprise commerciale.

Dans les entreprises

Page 5

_ L'accord S.N.C.F.

Page 13
— Echos des entreprises.

La défense des droits syndicaux. Comment Leroy-Somer s'occupe des

jeunes.

- Le scandale des contrats d'introduction et des contrats provisoires.

Histoire

Page 7
— Il y a quinze ans, le Front républicain.

- Le centième anniversaire de la Com-

DANS LE MONDE

Algérie

Page 5
— Négociations franco-algériennes.

• U.R.S.S.

Nouvelle condamnation à Léningrad.

Jordanie

Vers un nouvel affrontement.

DIVERS

Page 4

- En bref.

Page 12

- Revue de la presse d'extrême-gauche.

Pages 16-17

- Feuilleton.

- Livres : « Voyage involontaire en Sibérie » et « L'Italie à vif ».

Cinéma.

« LUTTE OUVRIERE » n'est pas l'organe d'un parti ou d'une organisation. Elle ne peut compter que sur le soutien, moral et financier, de ses lec-

« LUTTE OUVRIERE » espère trouver un appui chaleureux et efficace parmi tous ceux, militants syndicaux et politiques, ouvriers, étudiants ou enseignants, qui vécurent en mai le grand espoir de temps nouveaux et qui souhaitèrent que Mai 68 féconde et regénère le mouvement ouvrier français.

Nous demandons à tous ceux-là, non seulement de lire « LUTTE OUVRIERE » et d'en répandre les idées, mais de la faire lire, de la vendre dans leur entreprise ou leur quartier, de la soutenir financièrement et surtout, de l'infor-

en bref... en bref... en bref...

Progrès social

On ne peut sans doute pas prévoir qu'il fait froid en hiver.

A Paris, le lycée Maurice-Ravel, dans le vingtième, a été fermé pour manque de chauffage. Sur trois chaudières, une seule fonctionnait et risquait de lâcher à tous instants.

Au C.E.T. de Pavillons-sous-Bois, la rentrée se fit dans la même situation. Il faut dire que cela fait au moins quatorze ans que chaque année, élèves et professeurs passent l'hiver, emmitouflés dans des salles tout juste chauffées. La chaudière est insuffisante pour le nombre de pièces et d'ateliers qui ne cesse de s'accroître. Cette annéeci, avec la vague de froid, les salles étaient tombées en moyenne à 10° alors que la température légale est de 18°; quant aux ateliers, il y faisait en moyenne 5°. Bien plus, dans certains ateliers, on fait des travaux de réfection et l'Entreprise de Bâtiment avait enlevé la toiture juste sous la neige.

L'école a fonctionné dans cet état les deux premiers jours de la rentrée, les élèves et les professeurs espérant que la chaudière arrêtée pendant les vacances (!) allait peut-être réchauffer un peu l'atmosphère. Mais rien ne venait, et ce sont les élèves qui donnèrent le signal, en refusant de travailler et en menaçant de donner un avertissement de trois jours au cours desquels ils refuseraient de revenir au C.E.T.

C'est alors que l'Administration décida de fermer l'établissement un jour pour calmer l'effervescence, et de fermer sine die les ateliers, la chaudière devant suffir pour les selles de classes

devant suffir pour les salles de classe. Depuis, les élèves n'ont plus d'atelier Mais si leurs études risquent d'être troublées, c'est une situation qu'ils connaissent bien; l'année dernière déjà, le collège avait dû fermer ses portes, car la toiture s'était envolée et des plaques de zinc tournoyaient dans la cour au risque de décapiter des élèves. En fait d'apprentissage, ils sont à rude épreuve, et s'ils apprennent quelque chose, ce sera surtout l'incurie du gouvernement, des patrons et des banquiers.

ministériel prétexté par la mort de deux ministres.

Cette précipitation soudaine tend manifestement à couper court aux bruits qui couraient sur les difficultés rencontrées par un dosage délicat entre les partis et les hommes de la majorité. Il est par trop apparu que Pompidou était fort loin de pouvoir imposer son arbitrage souverain, et qu'il devait tenir compte de la rogne et de la grogne des composantes de la majorité : U.D.R., Centristes de Duhamel, Républicains indépendants de Giscard d'Estaing. Le régime dépend de sa majorité parlementaire, et n'est pas Bonaparte ou De Gaulle (même au petit pied) qui veut.

Ainsi, cette fois, c'est l'U.D.R., jusqu'à présent sous-représentée par rapport à son importance, du fait de la politique d'ouverture, qui est la grande bénéficiaire. Elle hérite des deux nouveaux ministères créés, et récupère celui de l'Agriculture, en échange de celui de la Culture. C'est d'ailleurs avec minutie que le nouvel équilibre a été établi. Ainsi, un titre de ministre d'Etat est transféré au parti majoritaire et les nouveaux ministres arrachent jusqu'à des fractions des ministères de leurs alliés.

Ce qui ressemble le plus aux mœurs tant décriées jadis, c'est la multiplication des postes ministériels pour satisfaire le maximum de convoitises, faute de pouvoir les contenir. Ainsi, le nombre de ministres et de secrétaires d'Etat, qui était de 27 au début du régime gaulliste, et de 31 à la fin, en 1969, atteint maintenant 41.

Pour parachever le tout, les questions de personnes, dit-on, ont joué leur rôle. M. Pompidou aurait renforcé le clan de ses amis proches, en particulier en plaçant l'un d'entre eux au contrôle du groupe parlementaire U.D.R.

"Mais, à dire vrai, on a aussi tenu compte des compétences: on a nommé un ministre de l'Environnement. Il fallait un spécialiste de la pollution: on a trouvé M. Poujade, secrétaire de l'U.D.R. gne. Ainsi en a décidé le gouvernedeur en France a protesté contre l'attitude de la presse française et de l'O.R.T.F. lors du procès de Burgos.

Pourtant, ce ne sont pas les quelques protestations platoniques du gouvernement français, dont la presse et la radio se sont fait l'écho, qui pouvaient faire illusion à qui que ce soit — pas même à Franco lui-même et à sa coterie. Ces derniers auraient bien tort de s'offusquer des propos tenus par les dirigeants français, qui n'étaient que des conseils d'amis, entre gens d'un même monde.

Mais si le gouvernement franquiste a cru de son devoir d'intervenir afin d'annuler le voyage de Schumann, c'est qu'il voulait éviter d'avoir à subir de nouveau les commentaires que la presse française n'aurait pas manqué de faire lors de ce voyage. Commentaires auxquels Schumann aurait dû répondre, et ainsi de suite.

D'ailleurs, il faut dire que le gouvernement français n'avait pas tellement envie d'envoyer Schumann en Espagne, en cette période où s'amorce la campagne pour les municipales. Certains électeurs auraient pu, en effet, reprocher au gouvernement, après Burgos, d'envoyer un de ses commis auprès du bourreau Franco. Et le gouvernement aurait pu ainsi fort bien supporter les retombées de l'indignation qu'a suscité en France, le procès des seize nationalistes basques.

En fin de compte, l'annulation du voyage de Schumann, c'est un bon coup de main mutuel que se sont donnés Franco et Pompidou.



Pour la ligne

Franco... phobe



Sur le chemin

de la Quatrième

Poujade : un spécialiste de la pollution. (photo A.F.P.)

M. Pompidou a annoncé avec quelques jours d'avance la composition du gouvernement après le remaniement



Schumann: un touriste embarassant. (photo A.F.P.)

Maurice Schumann, le ministre des Affaires étrangères, n'ira pas en Espament français, sur la demande du gouvernement espagnol, dont l'ambassaDécidément, les dirigeants d'Union Soviétique veulent ressembler de plus en plus aux dirigeants des pays occidentaux. Pourtant, la comparaison allait déjà loin. Ils n'hésitaient pas à tirer sur les foules, à envoyer les blindés pour négocier, à rivaliser avec Franco en procès politiques et en condamnations capitales... mais il leur manquait quelque chose.

Et ils se sont enfin décidés, cinquante ans après la Révolution, à se mettre au goût du jour en élisant une Miss Russie. Elle serait parfaite, aux mensurations internationales voulues, et de surcroît saurait très bien faire les crêpes, car en Union Soviétique, les femmes ne seraient pas seulement des objets de luxe, elles doivent aussi se montrer utiles!

A la poubelle l'émancipation des femmes! Celles-ci redeviennent de plus en plus ce qu'elles sont dans les pays capitalistes, un objet publicitaire.

Mais la question qu'on pourrait se poser, alors que partout dans le monde les Miss servent à faire vendre, et reçoivent des contrats publicitaires pour des firmes, des produits, c'est ce qu'elles pourront vanter en U.R.S.S.

A moins qu'on les choisisse minces pour servir de publicité... au régime! L'industrie du spectacle tue aussi



Des victimes de l'accident de Glasgow. (photo U.P.I.)

Soixante-six morts et cent soixantehuit blessés à l'issue d'un match de football. Les gens se sont tués euxmêmes. Des milliers de personnes en proie à la panique se sont piétinées, broyées.

Un témoin raconte : « J'allais quitter le stade quand j'ai entendu des hurlements. Je me suis retourné et j'ai vu quelque chose de terrible : une pile de corps humains sur une hauteur de trois mètres. »

Oh, bien sûr, ce n'est de la faute à personne et les organisateurs parlent de malchance, de coup du destin, etc. Les mêmes mots, à quelques variantes près, que ceux prononcés par les responsables après chaque catastrophe.

lci comme là, la seule malchance dont on peut parler pour ces victimes, c'est d'être nées dans une société où le sport n'est qu'une branche de l'industrie du spectacle, qui, bien qu'infiniment moins que l'industrie chimique ou que l'industrie métallurgique, tue quand même chaque année.

Ces morts sont des boxeurs victimes d'un coup malheureux sur un ring, des skieurs, des coureurs automobiles, ou l'un quelconque de ces gladiateurs modernes que sont les sportifs professionnels. Souvent aussi c'est parmi le public qu'il v a des morts. C'est, comme au Mans, un bolide qui explose dans la foule après y avoir fait une trouée sanglante, ou bien, comme dans plusieurs stades dans le monde en dix ans, ce sont des gradins qui s'effondrent, des barrières qui cèdent provoquant à chaque fois des morts et des blessés par dizaines. A noter qu'il y a deux ans, dans le même stade de Glasgow, une barrière avait cédé et vingt-quatre spectateurs avaient été blessés.

Pourquoi les industriels du sport se distingueraient-ils sur ce point-là des autres industriels? Réunir quatre vingt mille personnes, c'est un risque en soimême. Mais cela rapporte tant!

La recherche du profit, dans notre société bâtie par des hommes qui ne vivent que pour et par quelques pièces de métal jaune et brillant, autorise à prendre tous les risques. Y compris celui de tuer par incurie ou inconséquence.



La direction de la S.N.C.F. explique ses malheurs.

(photo AFP)

S.M.I.C. EN HAUSSE... MALGRE LE RISQUE D'INFLATION

E S.M.I.C. vient de passer de 3,50 F à 3,63 F, soit un relèvement de 3,70 %. Ainsi en a décidé le Conseil des ministres du 6 janvier. Le porte-parole du gouvernement, M. Léo Hamon, n'a pas manqué de souligner que les « smicards » avaient été l'objet d'une grande sollicitude de la part du gouvernement. En effet, la hausse du S.M.I.C. devait être inférieure à ces 13 centimes.

Les salariés les moins payés vont donc disposer chaque mois de 23,5 F en plus pour vivre. Le gouvernement a là de quoi parader : un salaire de 629 F par mois, c'est quelque chose!

Il faut cependant noter que pour le gouvernement cette mesure n'est pas seulement une mesure sociale, qu'elle n'est pas prise seulement pour aligner les plus bas salaires avec les prix avoués par lui. Ces 13 centimes doivent permettre, selon Chaban-Delmas, aux « smicards » de participer à « l'expansion de l'économie nationale » (sic).

D'ailleurs, toujours selon M. Léo Hamon, le Premier ministre, dont les préoccupations sociales sont bien connues, a tenu fermement ses positions devant son grand argentier; pour favoriser les « smicards », il a même passé outre à l'argument-massue du ministre des Finances. D'après celui-ci, une telle augmentation, en une seule fois, risquerait d'être inflationniste.

On s'amuse bien à l'Elysée le mercredi matin.

ACCORD S. N. C. F.

UN ACCOUCHEMENT DIFFICILE, LA COLLABORATION DE CLASSE PASSE MAL

VEC l'accord SNCF, pour la première fois, la CGT acceptait la signature d'un accord dans la Fonction Publique, sur la base des « contrats de progrès » de Chaban-Delmas.

Toute la presse n'a pas manqué de le monter en épingle, alors que la CGT aurait sûrement préféré moins de publicité autour de cette affaire. Ce qui conduisit G. Séguy, dans un article de « l'Humanité » du 7-1-71 à écrire qu'il y avait un « abîme de différence » entre cet accord et les contrats de progrès, pour justifier cette signature.

A qui fera-t-on croire que 6 % d'augmentation pour 1971 est une garantie de pouvoir d'achat alors que l'année dernière, les salaires moyens, selon les propres déclarations gouvernementales, ont progressé de 10 % en France?

Quant à la garantie de progression de 2 % par rapport à l'augmentation de l'indice des 259 articles, il faut vraiment des lunettes spéciales pour y voir une clause d'échelle mobile.

Et s'il est prévu que la semaine de travail sera réduite d'une heure en septembre, passant ainsi à 42 heures, rien ne prouve qu'un des problèmes essentiels des cheminots, qui provoqua nombre de grèves, celui des roulements et des amplitudes de la journée de travail, en sera résolu pour autant. Pas un mot n'est d'ailleurs dit sur le problème des 50 000 postes que le gouvernement veut supprimer à la SNCF, alors que cela menace d'aggraver considérablement les conditions de travail des cheminots.

Alors Séguy et Massabiaux peuvent bien proclamer qu'il n'y a aucune clause antigrève dans l'accord, ce n'était nullement sur le chemin de la lutte, mais sur celui de la collaboration de classes, sur lequel ils s'engageaient en signant. Et dans cet engrenage, quand on met le doigt, c'est le bras qui risque d'y passer. La meilleure preuve, c'est le préambule, réintroduisant la notion de « masse salariale », avancé par le gouvernement dès qu'il a apprécié le recul de la CGT dans son attitude face aux contrats de progrès. Puisque la CGT avait déjà accepté tant de choses, pourquoi ne pas tenter de lui en faire avaler un peu plus.

Il s'agit là d'un « procédé déloyal » a déclaré G. Séguy, sur une question qui, finalement, n'apparaît que comme un point de détail. Les dirigeants CGT et CFDT en refusant la signature du préambule, tout en maintenant celui de l'accord, espèrent sauver la face sur les contrats de progrès. Mais rien ne prouve que la Fédération des

cheminots ne soit pas contrainte par ses propres militants, et par les travailleurs de la SNCF, à donner d'autres preuves qu'elle n'a pas renoncé à la lutte. Qu'on se souvienne de l'accord Berliet, l'année dernière, qui fut suivi d'une série de débrayages à la tête desquels se sont retrouvés des militants CGT.

Jean LAMARQUE.

ÉCHELLE IMMOBILE

La clause dite « de sauvegarde » de l'accord S.N.C.F. stipule qu'au cas où l'indice officiel des prix augmenterait de plus de 4 %, les salaires seraient augmentés d'au minimum 2 %.

Cette clause, les organisations syndicales, C.G.T. en tête, s'efforcent de la faire passer pour une échelle mobile. Et si on peut utiliser l'expression, il doit s'agir d'une échelle mobile qui aurait voulu remonter l'autoroute de la vallée du Rhône lors d'un hiver pompidolien : le moins qu'on puisse dire est que sa mobilité laisse à désirer!

D'autre part, elle ne joue que si les prix dépassent les 4 %. D'autre part, ces prix seront mesurés par l'indice officiel, lequel est toujours très largement en dessous de la vérité. Et enfin, dernier point et sûrement le meilleur, les salaires ne suivront que de 2 %. Si les prix augmentent de plus de 4 %, par exemple de 9 ou 10 %, les salaires ne sont pas tenus à la même proportion. La seule obligation est que l'augmentation ne soit pas inférieure à 2 %!

Que, dans ces conditions, les organisations syndicales osent parler d'échelle mobile est une escroquerie. Ce n'est pourtant pas surprenant : c'est leur rôle de faire croire aux travailleurs qu'ils ont arraché des merveilles à leur direction.

Mais ce n'est pas cela qui donne aux travailleurs une véritable garantie de leur salaire. L'échelle reste bloquée. Et ce blocage, la direction l'a voulu. En refusant une véritable échelle mobile, la direction de la S.N.C.F. et le gouvernement montrent ainsi la réalité de leurs promesses concernant le maintien des prix. Ils savent parfaitement que les prix montent chaque année, et ils n'ont nulle intention d'y changer quoi que ce soit. S'ils prenaient leurs propres promesses au sérieux, ils ne craindraient pas l'échelle mobile : elle n'aurait pas à jouer si les prix étaient stables.

En réalité, pendant que les directions syndicales font croire que les salaires suivent les prix, les efforts du gouvernement consistent avant tout à bloquer les salaires tout en nous faisant croire pour sa part que les prix sont, ou resteront, stables.

Tout cela aux dépens, bien sûr, des travailleurs qui voient bien, eux, que les prix ne cessent de grimper.

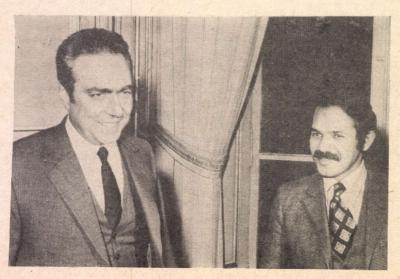
Alain MARQUET

NÉGOCIATIONS FRANCO-ALGÉRIENNES:

L'IMPÉRIALISME CRIE FAMINE

la fin du mois de janvier les négociations pétrolières entre la France et l'Algérie doivent reprendre. Rupture ou pas rupture? La presse se pose la question à
chaque rencontre, depuis que le gouvernement
algérien a décidé de relever les redevances
versées par les compagnies pétrolières françaises, provoquant l'indignation du gouvernement et des milieux financiers français.

L'indépendance de l'Algérie n'a pas mis fin aux rapports économiques inégaux entre l'impérialisme français et son ancienne colonie. Si les deux Etats s'exonèrent réciproquement de droits de douane, les exonérations de l'Algérie portent sur près de trois fois plus d'argent que celles de la France, et sur 82,5 % de ses importations. Les sociétés pétrolères françaises qui exploitent les deux tiers du pétrole saharien, la quasi-totalité du gaz naturel, ont pratiquement amorti maintenant leurs investissements. Elles fournissent à l'économie française une partie importante de son pétrole, à un prix bien inférieur à celui du marché mondial, en raison de la faiblesse des redevances et des impôts payés à



Comme des chiffonniers.

(photo U.P.I.)

l'Etat algérien. Avantage auquel s'ajoutent le faible coût du transport et le fait que les redevances sont payées en francs et non en dollars.

Dans ces conditions, il n'y a donc rien d'étonnant à ce que l'Etat algérien cherche à ramener le prix du pétrole saharien au niveau du marché mondial, en augmentant les redevances et les impôts des sociétés françaises. Cela revient pour lui à établir avec l'impérialisme français des rapports économiques normaux, supprimer le statut de colonie dans lequel le maintiennent encore les accords économiques avec la France.

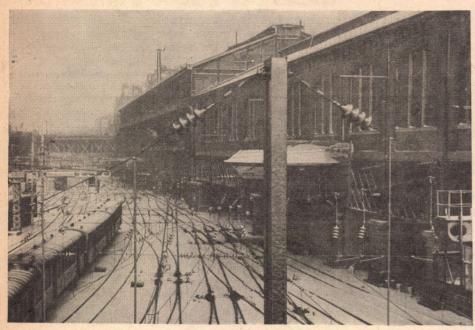
L'impérialisme français qui s'est résigné à accorder en 1962 l'indépendance à l'Algérie, regrette le temps béni où il gouvernait de l'autre côté de la Méditerranée, le temps où le pétrole était français à part entière de Dunkerque à Tamanrasset, et ne lui coûtait pas grand-chose.

Et lorsque l'Etat algérien réclame qu'il paie le pétrole saharien au même prix que celui du Moyen-Orient, l'impérialisme hurle qu'on en veut à sa chemise, qu'on l'écorche.

M. V.

Le scandale des transports

SÉVICES PUBLICS



Ces dernières semaines il ne s'est pratiquement pas passé de jour sans que la rupture de l'un de ces caténaires n'ait obligé des milliers de travailleurs à attendre dans le

Le scandale permanent de la gare du Nord

HAQUE année, les usagers de la banlieue-Nord voient arriver l'hiver avec appréhension. Les incidents sont en effet nombreux en cette période de l'année. Mais cette foisci, à deux reprises, la situation a frisé la catastrophe.

C'était d'abord la veille de Noël, en fin d'après-midi. A ce qu'il paraît, deux trains s'étaient « pris en écharpe » à la hauteur de Saint-Denis. Du coup, tous les autres ont été bloqués. On ne pouvait savoir à quelle heure partiraient les trains de ban-lieue. Les usagers allaient d'un quai à l'au-tre, en traversant les voies, parce que sitôt montés dans un train, ils s'apercevaient que c'en était un autre qui allait partir (ce qui n'était pas plus vrai!). Les départs se sont tout de même faits, en catastrophe, dans des trains bondés, roulant les portes ouvertes, parfois avec des voyageurs sur les marches-pieds.

Et puis, il y eut cette panne, du mardi 6 janvier, à 22 h 30, jusqu'à mercredi dans la soirée.

Il est à peine croyable que toute une population se soit trouvée immobilisée, alors que la S.N.C.F. et les pouvoirs publics avaient le temps de prévoir l'incident et d'y remédier.

Dès mardi soir, les trains ont eu une heure de retard. Pendant la nuit, la S.N.C.F. n'a rien fait pour permettre aux usagers de partir le lendemain. Et mer-credi, seuls dix trains ont circulé aux heures de pointe.

Aucune annonce n'a été faite nulle part. Certains usagers sont partis en voiture. D'autres ont cru que quelques bus rempla-ceraient le service S.N.C.F. déficient. En fait, pour prendre un exemple, à Garges, il y a eu un service de cinq bus toutes les... quarante minutes, et cela seulement à partir de 6 h 30.

Quelques trains arrivaient en gare, à partir de 7 h. Mais ils étaient déjà pleins à craquer, et peu nombreux étaient ceux qui pouvaient les utiliser.

Les alentours de la gare étaient noirs de monde. Les commentaires allaient bon

Les usagers trouvèrent scandaleux qu'aucun service de remplacement cor-rect n'ait été mis en place. Ils se plaignaient de la fréquence des incidents et le mot « scandale » revenait souvent sur

Le réseau Nord subit les conséquences de la politique gouvernementale qu'applique la S.N.C.F. Le service de l'entretien est diminué. 50.000 postes de cheminots seront supprimés. L'entretien des caténaires est laissé à des sociétés privées, qui se contentent de vérifier les caténaires une fois tous les deux ans.

Cette politique des transports mène à la catastrophe. Ou à l'émeute!

LES LIGNES DE CARS PRIVÉS...

Devant la colère des usagers, le gouvernement a reculé et repoussé sa décision d'augmenter les tarifs des transports en commun de la région parisienne.

Mais les lignes d'autocars privés desservant les banlieues et dont les tarifs sont indexés sur ceux de la R.A.T.P., ayant reçu l'autorisation d'augmenter leurs tarifs, ne s'en sont pas privées.

Pour les usagers de ces lignes, et la pénurie de lignes et de bus de la R.A.T.P. les rendent nombreux, cette augmentation est la troisième pénalisation financière

Plus loin vous habitez en banlieue, avec des gares insuffisantes, mal réparties et mal desservies, plus de temps vous perdez en transports et plus cher cela vous coûte.

Le gouvernement peut bien jeter l'anathème sur les automobilistes, fustiger leur égoïsme et leur imprévoyance, les rendre responsable de tous les péchés de la/Nouvelle Société. C'est quand même lui qui, en donnant le feu vert pour l'augmentation des transports, oblige les gens à utiliser l'automobile. Si les transports en commun sont plus onéreux que la voiture, est-ce la faute des usagers ou celle du gouvernement?

ténaires installés provisoirement pour quelques années, il y a... quinze ans, n'ont toujours pas été remplacés. Et il n'y a même pas suffisamment de personnel pour les entretenir! Il ne se passe pas de jour sans qu'il n'y ait des retards sur une ligne et guère de mois sans que ce ne soit l'ensemble des usagers qui soit tou-

Mais pour le gouvernement, il n'y a qu'un seul responsable : le temps. Pour l'autoroute A7, c'était le froid et la neige qui étaient incriminés, pour la gare du Nord, c'était le redoux! Par la radio, le gouvernement et la R.A.T.P. firent savoir que des navettes étaient mises en circulation mais qu'il ne fallait guère compter dessus, leur nombre étant nettement insuffisant...

Le culot et le cynisme du gouvernement n'a de commune mesure que son incurie. Et ce seraient ces services publics (ne devrait-on pas dire sévices) qu'il faudrait payer plus cher.

C'est qu'il en a, le gouvernement, des raisons d'escroquer encore de l'argent aux usagers. Il faut bien les payer les centaines de flics avec leur harnachement et leurs cars qui stationnent en permanence à proximité de la gare du Nord... au cas où des usagers voudraient manifester leur mécontentement, Sans compter ceux qui, en civil, dans le métro, les bus et abords effectuent contrôles sur

...ET LA GARE DU NORD

Jeudi 7 janvier, à Paris, une grande partie des cent quarante mille usagers de la gare du Nord ont été retardés d'une heu-

Cette gare est la doyenne des gares parisiennes. Son matériel est tout aussi vétuste malgré l'électrification relativement récente. En effet, si l'électrification du réseau Nord n'a été terminée que récemment, c'est simplement parce que les travaux ont duré longtemps, très longtemps, trop longtemps! De nombreux ca-

CHAMANT... QUAIT PLUS QUE LUI!

Depuis vendredi 8, nous avons un nouveau ministre des Transports: J. Chamant qui est d'ailleurs un récidiviste à ce

A son palmarès, l'augmentation, en 1967, du carnet de métro de 3 F 70 à 6 F et celui des autobus de 100 % et plus.

En somme, un ennemi des transports en commun, tout comme son prédéces-

Jacques LAFONT.

L'autoroute bloquée :

Le gouvernement se prétend blanc comme neige

E président Pompidou n'a pas pas au gouvernement d'alors. Pourquoi craint de dénoncer publiquement, et dans les termes les plus vifs, les coupables du blocage de l'autoroute A7.

Ce sont bien sûr les automobilistes: eux, qui savaient qu'on ne doit pas utiliser l'autoroute l'été, à cause des bouchons, comment n'ont-ils pas compris qu'on ne doit pas l'utiliser l'hiver, à cause de la neige?

Les automobilistes sont « imprévoyants », « indisciplinés ». L'Etat leur fournit des autoroutes, c'est déjà bien beau. Eh bien! cela ne leur suffit pas : ils veulent les utiliser! !Alors qu'il serait si simple — c'est Pompidou qui le dit - de voyager « en chemin de fer » (qui revient plus cher, pour une famille, que la voiture, ce qui est un comble!) ou même... en « charrette! »

Dans ces conditions, le gouvernement ne pouvait rien pour ceux qui se sont lancés sur les routes. D'ailleurs, Pompidou, automobiliste, fut une fois bloqué par la neige; il ne s'en prit

les automobilistes d'aujourd'hui s'en prennent-ils donc à son gouvernement? C'est profondément injuste.

On ne saurait se moquer plus grossièrement du monde!

Toute la presse a souligné l'insuffisance des secours et rappelle que, selon une brochure officielle: « exploiter une autoroute, c'est permettre, 365 jours par an, et 24 heures sur 24, quels que soient les éléments atmosphériques, l'écoulement de la circulation dans les meilleures conditions ».

Les moyens de secours étaient insuffisants. Mais les doubler signifierait, à en croire le porte-parole du gouvernement, doubler les impôts. Trois hélicoptères avaient été engagés; si trois hélicoptères supplémentaires représentent deux fois plus d'impôts, le moins que l'on puisse dire, c'est que cela fait cher de l'hélicoptère!

De même, on n'a pu trouver que 3.500 soldats du contingent alors qu'il en existe des centaines de milliers. Ah! s'il s'était agi de briser une grève,



Plusieurs jours encore avant d'être dégagée.

(A.F.P.)

le gouvernement n'aurait pas lésiné...

Mais le comble de la délicatesse, c'est le préfet de la Drôme qui en a donné l'exemple.

Après avoir demandé aux quelques milliers d'automobilistes bloqués d'abandonner leur voiture et de rentrer chez eux par le train, il les a appelés à venir récupérer leur véhicule en promettant de mettre à leur disposition les moyens nécessaires. Ceux qui sont revenus, parfois de loin, n'ont trouvé que quelques garagistes débordés devant cette foule de voitures inutilisables.

Quant aux quelques centaines d'« épaves » que leurs propriétaires n'ont pas pu, ou pas voulu, venir rechercher, elles ont été mises au fossé, sous la neige, par les bulldozers.

L'autoroute était débloquée. Quant à la société, elle n'est pas prête de l'être, avec ces gouvernants qui débloquent!

Louis BERTRAND

Les heurs et les malheurs de l'unité de la gauche

Il y a quinze ans le succès du Front Républicain amenait Guy Mollet au gouvernement ... et le P.C.F. à cautionner la répression en Algérie

'ACCORD P.S.-P.C.F. en vue des prochaines élections municipales — accord déjà dénoncé localement à Lille — a été présenté par l'Humanité comme un grand pas en avant vers « l'unité de la gauche ».

Cette unité qui fait le fond de la stratégie électorale du P.C.F. a pourtant connu bien des déboires, et a été ponctuée d'expériences amères, même pour un militant P.C.F. endurci.

Nous relatons ici, l'une des plus désastreuses, qui vit le P.C.F. soutenir le gouvernement Guy Mollet, issu des élections de janvier 1956, et voter les pouvoirs spéciaux au président du Conseil « socialiste »... pour mener une politique de répression en Algérie.

problèmes. Cependant, avec l'appui du Parti communiste français, la Chambre comporte une majorité de gauche.

Lors de son discours d'investiture, Guy

Mollet s'attaque au problème de l'Algérie et déclare : « l'objectif de la France, la volonté du gouvernement, c'est avant tout de rétablir la paix », et il se décide à aller

Des élections de 1951 à la dissolution de décembre 1955

Aux élections de 1951, le R.P.F. (gaulliste) avait obtenu 118 sièges. Le P.C.F., s'il comptabilisait le plus grand nombre de suffrages, n'avait, étant donné le jeu des apparentements, que 103 députés. L'importance de ces deux groupes, qui ne jouaient pas le jeu parlementaire normal, allait entraîner une grande instabilité gouvernementale, encore aggravée par le déclenchement de la guerre d'Algérie et les troubles qui se multipliaient en Tunisie et au Maroc.

Le gouvernement Mendès France, entré en fonction le 18 juin 1954, tomba le 5 février 1955. Notons en passant, pour montrer le climat de l'époque, qu'alors que le P.C.F. votait l'investiture (c'était la première fois depuis l'expulsion des ministres communistes en mai 1947), Mendès refusa

de compter les voix communistes. Guerre froide obligeait...

Après la chute de Mendès, diverses tentatives échouèrent, et c'est finalement son second au parti radical, Edgar Faure, qui forma le nouveau gouvernement. Le 29 octobre, le gouvernement Faure fut, à son tour, renversé. Mais Faure usait de son droit de dissolution de l'Assemblée. La dissolution fut décrétée le 2 décembre, et les élections fixées au 2 janvier 1956.

À la même époque, une crise éclatait au sein du parti radical entre la tendance Mendès-France, favorable à l'alliance avec la S.F.I.O., et la tendance Edgar Faure, qui voulait s'allier avec le centre droit sur lequel Faure s'appuyait comme président du Conseil. E. Faure fut finalement exclu du parti radical.



Deux ministres du Front Républicain : à gauche, le « républicain social » Chaban-Delmas, à droite, le « socialiste » Guy Mollet. (photo U.P.I.)

Le Front Républicain et la préparation des élections

En vue des élections, un « Front républicain » se constitue. Le « Front républicain », c'est un slogan publicitaire lancé par les amis de Mendès-France. La S.F.I.O. va s'y rallier. Il va même s'élargir à l'U.D.S.R. dirigée par Mitterand et à la tendance Chaban-Delmas des républicains sociaux (pro-gaullistes).

En tout et pour tout, il y aura deux déclarations des dirigeants des quatre formations. L'une d'elles, publiée dans L'Express, reproche à l'ancien gouvernement son déficit financier, son immobilisme social, s'oppose aux « responsables de Dien-Bien Phu, du coup d'Etat du Maroc (Mohamed V, jugé insuffisamment docile, avait été destitué par les autorités françaises, pour quelques temps, au profit de Ben Arafa) et de ses conséquences dramatiques, des désordres en Afrique du Nord »... mais aucun programme positif n'y est développé.

En l'absence d'un véritable programme du « Front républicain », on peut cependant noter que les deux partis les plus importants du regroupement défendent sur certains points des positions similaires. Socialistes et radicaux-mendésistes se disent partisans d'une politique « sociale » : plus de logements, attribution de la troisième semaine de congés payés ; et sur l'Algérie — le problème crucial —, "ils réclament tous deux la « cessation de tous les excès » et « l'organisation d'élec-

tions libres ». La S.F.I.O. est pour la suppression des deux collèges électoraux (l'un européen et l'autre musulman), qui entraînent une sous-représentation considérable de la population musulmane, l'instauration du collège unique et l'égalité des droits. Ce programme peut être interprété de bien des façons, mais tout est fait, à l'époque, pour le faire passer pour un programme « de gauche », permettant d'aboutir à la paix.

Et, de fait, pour tous ses électeurs, voter pour le « Front républicain », c'est voter pour « la paix en Algérie ».

Le P.C., s'il critique le Front républicain, ne fait pas porter ses critiques sur le problème du programme, mais sur l'exclusive lancée contre lui. En effet, le « Front républicain » est une des innombrables tentatives de susciter la création d'une troisième force, d'une prétendue gauche non communiste. Les socialistes se refusent à tout apparentement avec les communistes. Pour sa part, Chaban-Delmas déclare : « Nous avons fait le Front républicain pour empêcher la constitution du Front populaire, pour isoler le P.S. du P.C. ».

Le P.C.F. fait donc campagne seul, mais il appelle les partisans d'un Front populaire à voter pour les candidats communistes afin de forcer les partis du « Front républicain » à entamer des pourparlers avec lui.

Le vote des pouvoirs spéciaux

Guy Mollet de retour en France, un débat se prépare à l'issue duquel le gouvernement compte demander le vote de pouvoirs spéciaux pour l'application de sa politique en Algérie.

à Alger mettre en place le nouveau minis-

tre résident, le général Catroux. Accueilli

le 6 février par des manifestations « Algé-

rie française », devant battre en retraite

précipitamment sous les jets de tomates,

Guy Mollet, qui ne veut pas s'opposer

ouvertement aux forces de la droite, va

Le « socialiste » Robert Lacoste est

nommé à la place de Catroux. Le jeudi

faire machine arrière.

En Algérie, précisément, la situation s'aggrave. Alors que **L'Express** dénonce la pratique de la torture de la part de l'armée française, les Pieds-Noirs se mobilisent contre les attentats F.L.N. Lacoste est un partisan de la manière forte et réclame l'envoi de renforts. Il y a à cette époque 380.000 hommes en Afrique du Nord, dont 180.000 en Algérie, auxquels il faut ajouter les C.R.S. et les gendarmes. Depuis quelques mois, on a commencé à rappeler les jeunes qui viennent de faire leur service militaire, et le contingent a été maintenu sous les drapeaux après la date prévue de libération.

Le gouvernement Mollet se dit partisan d'élections libres et de réformes sociales, mais, pour ce faire, affirme t-il, il faut la cessation des troubles. Bien qu'il se montre discret sur ce point, il est clair d'après la situation, que la guerre va être intensifiée.

Les 8 et 9 mars se déroule le débat sur les pouvoirs spéciaux qui sont accordés à Guy Mollet avec l'appui des députés « communistes ». Ce vote est une véritable duperie. C'est en effet pour ne pas rompre l'unité de la gauche (mais quelle

unité? Le Front républicain n'a pas voulu du P.C.F. pour la bataille électorale, et encore moins dans la combinaison gouvernementale) que le P.C.F. vote les pouvoirs spéciaux à Guy Mollet pour mener une politique de répression en Algérie.

9 février, Mollet déclare : « La France

restera présente en Algérie. Les liens

entre la métropole et l'Algérie sont indis-

solubles »... Aux musulmans, il dit : « Il

y a parmi vous une poignée de forcenés

et de criminels qui prennent leurs direc-

tives hors d'Algérie et servent des inté-

rêts qui n'ont rien d'algérien »... Il

conclut : « Le gouvernement se battra, la

France se battra pour rester en Algérie,

et elle y restera ».

Quelque temps plus tard, à l'aide de ces pouvoirs spéciaux, le gouvernement intensifiera la guerre, ratissera le pays à l'aide des troupes supplémentaires qu'il enverra. Le « Front républicain », venu au gouvernement sur un prétendu programme de paix, développera la guerre d'Algérie plus qu'aucun gouvernement ne l'avait fait jusque là.

Le passage de Guy Mollet au pouvoir sera encore ponctué de faits particulièrement scandaleux, tels que l'intervention en Egypte, la caution de l'araisonnement par l'armée de l'avion transportant au Maroc cinq dirigeants du F.L.N. En fin de compte, cette Chambre, qui avait soulevé des espoirs dans la gauche lors des élections, ne les honorera que par des reniements successifs.

Elle se reniera une dernière fois en votant l'investiture à De Gaulle le 1er juin 1958, par 329 voix contre 224. Précisons-le, De Gaulle bénéficiera de la voix de Guy Mollet, dont il fera, un temps, un de ses ministres.

Geneviève LAGRANGE.

Les élections du 2 janvier

Le « Front républicain » ne remporte pas une véritable victoire électorale. La Chambre se retrouve, au lendemain du 9 janvier, pratiquement aussi divisée qu'avant. Le P.C. progresse en voix, et surtout en sièges, car les apparentements n'ont pas joué comme en 1951. Il obtient donc 150 sièges. Les poujadistes rempor-

tent 52 sièges. Le « Front républicain » regroupe environ 170 députés, le « Front national » d'Edgar Faure et de la droite, environ 180. Le gouvernement de « Front républicain » de Guy Mollet, qui entre en fonction à la fin janvier 1956 est donc un gouvernement de minorité, s'appuyant sur des majorités diverses suivant les

LA POLLUTION, SOUS PRODUIT DU PROFIT

OUS saviez sans doute qu'il existe en France un comité, ou quelque chose comme ça, qui prétend lutter contre la pollution, et dont le président es M. Pompidou lui-même. Vous savez sûrement qu'un ministère « chargé de la protection de la nature et de l'environnement » vient d'être créé.

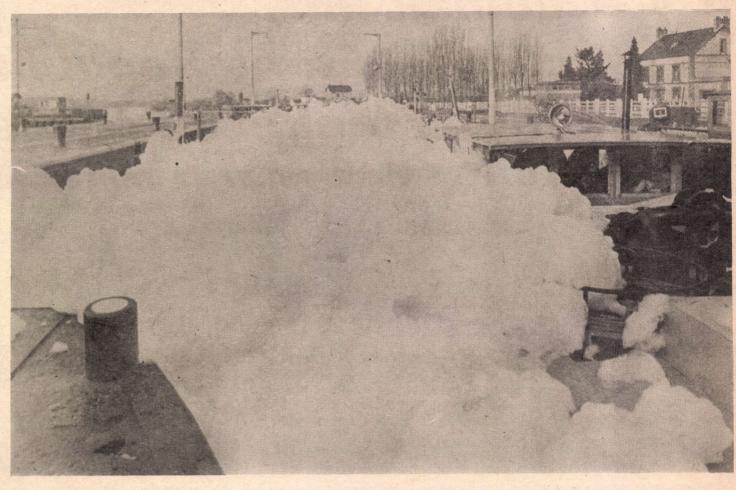
Mais ce que tout comme nous vous ignorez, c'est si cet organisme et notre nouveau ministre ont étudié le plan « d'assainissement » du bassin d'Arcachon. Les lignes qui suivent vont expliquer les raisons de la présence des guillemets autour du mot assainissement.

Dans le bassin d'Arcachon, les ostréiculteurs sont nombreux. Et ils se sont plaints de ce qu'une usine de papier, « La Cellulose du Pin », déversait dans ledit bassin ses eaux polluées, mettant ainsi à mal les précieuses huîtres.

Pour y remédier, il fut donc décidé, en 1966, de construire un système de collecteurs représentant 80 km de canalisations pour le prix de 80 millions de francs. A l'origine, le projet prévoyait que les eaux polluées seraient rejetées au large des côtes, la partie terrestre de l'ouvrage se terminant par 5 km de canalisations posées sur le fond de l'océan.

Las! la partie sous-marine ne put être réalisée, les difficultés techniques s'étant avérées insurmontables et les travaux trop dangereux. Un nouveau coup du sort, les difficultés financières de la société chargée des travaux, fit que seule la partie terrestre, aboutissant à la côte, fut achevée. Le collecteur, inutile puisque tronqué de son extrémité sous-marine, allait-il rester inemployé.

Non! car sous la pression des ostréiculteurs, une « solution provisoire » fut adoptée : les autorités « responsables » décidèrent que les eaux usées seraient désormais rejetées sur la plage de La Salle, aboutissement du système de collecteurs.



« Les 29, 30, 31 décembre, les premiers essais de déversement des eaux de l'usine de papier ont été effectués. Ils ont permis de constater que le collecteur n'était muni d'aucune station d'épuration » (Le Monde 5-1-71).

Voilà, dans le style mesuré qui est le sien, ce que dit Le Monde de la destruction d'un site jusqu'alors apprécié pour sa propreté. Voilà à quoi conduit le profit de la société capitaliste.

« La Cellulose du Pin » pourra continuer en toute quiétude à déverser ses déchets dans l'océan; les huîtres des ostréiculteurs se porteront bien désormais et rapporteront leurs plantureux bénéfices. Quant à ceux qui aimaient la plage de La Salle, tant pis pour eux!

L'administration gouvernementale d'un côté « lutte » contre la pollution, et de l'autre, ferme les yeux quand des intérêts financiers sont en jeu.

Quand on produit pour le profit et non pour satisfaire les besoins des hommes, il faut produire avec le moins de frais possible. Et tant pis pour ceux qui en souffrent, les bourgeois pourront toujours aller vivre ailleurs Ohé, Pompidou, vous qui vous occupez de la pollution, et vous Poujade promu ministre chargé de la protection de la nature et de l'environnement, pensez-vous que ce qui nuit à la santé des huîtres peut être bon pour les êtres humains, et que la faune sousmarine de l'océan résiste mieux aux poisons distillés par l'usine de « La Cellulose du Pin », que celle du bassin d'Arcachon?

Non! mais vous vous en moquez, du moment que les intérêts des industriels sont en jeu.

Régine VILLON.

Des citoyens "au-dessus de tout soupçon"... pas complètement!

ES pauvres policiers sont décidément bien à plaindre ! On ne les aime pas. On ne reconnaît pas assez leurs mérites dans la lutte contre le banditisme et contre tous ceux qui voudraient menacer la sécurité des honnêtes gens. Déjà les journalistes s'étaient plaints de leur brutalité lors des manifestations. Pris à parti comme de vulgaires manifestants, ils s'étaient vus

rouer de coups et mis dans l'impossibilité de faire leur métier de journalistes. Mais maintenant, et c'est beaucoup plus grave, voilà que les magistrats, à leur tour, se mettent à douter de la façon dont ils conduisent les interrogatoires des suspects pendant les gardes à vue.

C'est ainsi qu'à Lyon, le Parquet enquête sur les sévices en cours d'interrogatoires. L'affaire a éclaté lors de la pre-



Du doigté dans les méthodes.

(Photo U.P.I.)

mière comparution devant le juge d'instruction d'un ressortissant tunisien accusé d'avoir tué, en décembre dernier, un chauffeur de taxi lyonnais. Le suspect a confirmé ses aveux devant le magistrat, mais a révélé que les policiers l'avaient frappé après lui avoir bandé les yeux. Le procureur de la République a ordonné une enquête. La police lyonnaise l'a sûrement mal accueillie et doit y voir le signe d'une suspiscion qu'elle doit ressentir avec d'autant plus d'amertume que deux affaires récentes avaient ébranlé sa réputation (l'affaire Devaux et l'affaire Munch-Raton).

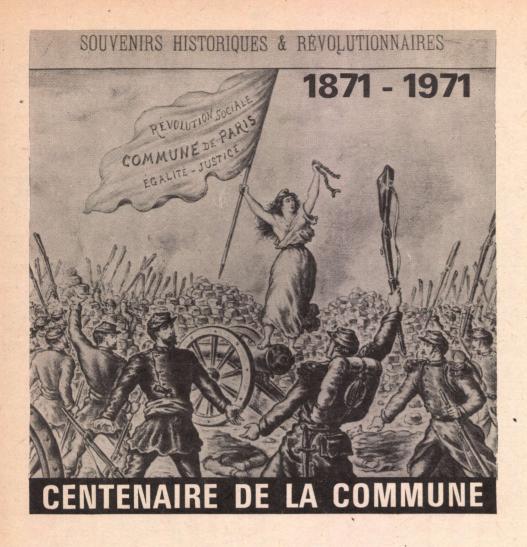
Les magistrats lyonnais, quant à eux, semblent commencer à avoir des doutes visibles sur les méthodes d'interrrogatoires un peu particulières utilisées par la police. En réalité, ils n'ignoraient rien de ces méthodes, mais aujourd'hui le scandale éclate au grand jour ! Par trois fois en un an, le tribunal a été contraint d'acquitter des inculpés après que ceux-ci aient décrit les sévices qu'ils avaient subis de la part des policiers au cours de leur garde à vue, et la réputation même de ces magistrats risquait de se ternir s'ils n'intervenaient pas pour demander aux policiers quelques explications.

C'est ce qu'ils ont fait, et le procureur de la République en personne est allé visiter les locaux de la police lyonnaise. Il n'y a évidemment rien trouvé : pas de salles de tortures équipées des derniers perfectionnements de la technique. Cependant, même si ce n'est pas au cours de telles visites, ni à la suite des interrogatoires de policiers que tout le jour sera fait sur les mœurs de la police, cette enquête représente tout de même un certain progrès sur les pratiques antérieures qui accordaient une totale impunité aux policiers. La stupeur de toute la presse le prouve, qui oblige les magistrats à se réfugier derrière la loi, et le Ministère à préciser qu'il ne s'agit pas « d'une mesure de défiance vis-à-vis des services de police mais plutôt d'un appui de l'autorité judiciaire responsable dans un domaine spécialement difficile de leur activité professionnelle ». Quoi qu'il en soit, cela prouve que le comportement de la police est maintenant connu de l'opinion publique et que magistrats et Ministère ne peuvent plus continuer à se voi-Ler la face en l'ignorant.

Nous ne savons pas si cette enquête va changer quelque chose aux mœurs de la police lyonnaise, mais nous pouvons quand même souhaiter que tous les magistrats de France et de Navarre en fassent autant. S'ils l'osent!

S'ils l'osent !

Serge FREJUS.



ANS quelques mois, toutes les tendances du mouvement ouvrier célèbreront le 100° anniversaire de la « Commune de Paris ». Mais cette première insurrection des travailleurs qui, pour reprendre l'expression de Marx « partirent à l'assaut du ciel », ne fut pas un coup de tonnerre prolétarien dans le ciel serein de la bourgeoisie.

A l'époque, une forte poussée ouvrière se manifestait depuis trois ans en France, sous forme de grèves et d'affrontements avec la troupe ou la police. La Commune fut, en quelque sorte, le couronnement de cette montée en force du prolétariat.

Mais outre la force du prolétariat, la Commune a aussi révélé les faiblesses de ses organisations politiques. Au début des années 1870, les principaux leaders du mouvement ouvrier sont encore imbus des idées de la petite bourgeoisie. Le patriotisme fleurit, le légalisme est de rigueur, l'affrontement avec la bourgeoisie considéré souvent sous la forme de simples joutes grévistes ou même parlementaires. L'idée d'une organisation de combat du prolétariat perce difficilement. On lui préfère les coopératives, les mutuelles d'entraide qui, dans l'esprit de leurs partisans, doivent permettre une émancipation en douceur des classes laborieuses.

Cette impréparation de l'avant-garde ouvrière permettra à la bourgeoisie de prendre l'initiative des opérations, dès le 4 septembre 1870 et, en fin de compte, d'écraser la Commune dans le sang. En ce sens, le sort de la Commune était déjà inscrit en filigranne dans la période qui l'a immédiatement précédée. C'est pourquoi nous consacrons ici une série d'articles au « Mouvement Ouvrier à la veille de la Commune », car cette période permet à la fois d'expliquer mieux la Commune, et nous montre aussi que nombre de leçons que l'on a tiré de ses succès et de ses échecs sont encore aujourd'hui bien actuelles

Le mouvement ouvrier à la veille de la Commune

USQU'EN 1848, le prolétariat embryonnaire n'avait jamais réussi à lutter véritablement pour son propre compte, et s'était toujours mobilisé au profit de la bourgeoisie. En juin 1848, pour la première fois, la classe ouvrière parisienne refusa de jouer les dupes plus longtemps et se lança dans la lutte pour elle-même. Dans ce premier affrontement clair, dépouillé de toute mystification, entre les deux classes fondamentales de la société, le prolétariat n'eut

pas le choix du moment de l'offensive. Il fut vaincu, mais dans le sang, il apprit du moins à connaître l'ennemi. « La révolution est morte, vive la révolution ! » pouvait s'écrier Marx en 1848. Car cette sanglante défaite fut aussi la plus grande leçon politique que le prolétariat eût reçu jusqu'alors.

Lorsque le prolétariat, en 1871, engagea un nouvel affrontement décisif, bien des choses avaient changé et s'étaient éclaircies.

Le développement de la bourgeoisie...

En même temps que la bourgeoisie française abdiquait ses droits politiques au profit de Napoléon III, la société bourgeoise atteignit un développement qu'elle n'aurait jamais pu imaginer au début du dix-neuvième siècle. La bourgeoisie accumula des profits colossaux (pendant que le niveau de vie de la classe ouvrière baissait). Le capitalisme français rattrapait partiellement son retard par rapport à l'Angleterre. Le capital industriel put bénéficier de l'installation du réseau ferroviaire, le commerce extérieur était florissant, la grande industrie commençait

véritablement à s'implanter. Les crises décennales qui accompagnaient cette expansion capitaliste favorisaient en retour la concentration rapide des capitaux et de la production (c'est l'époque des premiers syndicats patronaux. En 1864, le « Comité des forges » est créé. Il rassemble, dès le début, 125 maîtres de forges avec à sa présidence Schneider du Creusot qui est en même temps président du corps législatif). Cette concentration du capital atteint aussi le circuit commercial avec la création des premiers grands magasins (le Bon Marché).

... et du prolétariat industriel

Mais si le grand capital se renforce comme jamais auparavant, il fait surgir par son développement même la classe qui devra l'enterrer; on voit apparaître les premières grandes concentrations ouvrières. Les forges de Schneider au Creusot rassemblent 10.500 ouvriers. A Paris, l'entreprise métallurgique Cail comprend 2.000 ouvriers, la fabrique d'armes Lefaucheux 2.000 également, etc. Toutefois, ces premières grandes concentrations ouvrières ne font que préfigurer le futur prolétariat industriel du vingtième siècle,

et ne peuvent même pas se comparer avec l'état de la classe ouvrière anglaise de la même époque. Dans son ensemble, la France reste socialement un pays de petits artisans, de petits patrons (qui, la plupart du temps, n'ont qu'un ou deux compagnons) et surtout de paysans. A Paris même, 7,4 % des patrons seulement ont plus de dix ouvriers. Et il est significatif que les premières grandes luttes du mouvement ouvrier de la fin du second empire partirent du jeune prolétariat industriel de province.

Premières crises et premières luttes

Mais l'essor du capitalisme français n'a rien d'harmonieux. Les premières victimes des crises de 1847-48, de 1857 et de 1867 sont les ouvriers et les petits artisans ruinés, mis au chômage. Dans son ensemble, la classe ouvrière connaît des périodes de chômage fréquentes et saisonnières. Loin d'améliorer le sort des ouvriers, les progrès techniques mettent au rebus de nombreux travailleurs, premières troupes d'une armée industrielle de réserve, c'est-à-dire d'une masse de chômeurs. Face à l'enrichissement fabuleux et spectaculaire des bourgeois, aux fastes de la Cour, au pillage des deniers publics par la clique impériale, les travailleurs connaissent une misère plus noire encore qu'auparavant.

A partir des années 68, le prolétariat va

commencer à sortir de sa prostration, à refuser la misère. Les mouvements se succèdent, les premières grandes grèves ont lieu. La solidarité ouvrière s'organise, les travailleurs partent à la reconnaissance de leur propre classe.

Ainsi, en cette période de pleine expansion capitaliste, la classe ouvrière se dégage progressivement de la gangue plébéïenne, c'est-à-dire s'affirme peu à peu, bien qu'encore très timidement, comme une force autonome face à la masse de la petite bourgeoisie citadine (artisans, commerçants) avec qui elle avait mené de front les révolutions de la première moitié du dix-neuvième siècle.

Cela se traduira par la multiplication des sociétés ouvrières, politiques ou d'en-

traide, même si bien souvent les dites sociétés sont encore toutes imprégnées des idées de la petite bourgeoisie. Sans en exagérer l'importance, c'est l'un des nouveaux facteurs de la situation révolutionnaire de 1870.

L'exécutif nu

En second lieu, bien des choses se sont éclaircies sous le second empire, mais sur le plan politique cette fois-ci: pendant vingt ans, l'Etat s'est consolidé en créant un énorme appareil bureaucratique et militaire. Mais en se perfectionnant, en devenant monstrueux et visiblement parasitaire, le pouvoir exécutif de la bourgeoisie préparait le terrain à la révolution, comme l'expliquait prophétiquement Marx en 1852 (« Le 18 Brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte «): « La révolution va jusqu'au fond des choses. Elle ne traverse encore que le purgatoire. Elle mène son affaire avec méthode. Jusqu'au 2 décembre 51,

elle n'avait accompli que la moitié de ses préparatifs, et maintenant elle accomplit l'autre moitié. Elle perfectionne d'abord le pouvoir parlementaire, pour pouvoir le renverser ensuite. Ce but une fois atteint, elle perfectionne le pouvoir exécutif, le réduit à sa plus simple expression, l'isole, dirige contre lui tous les reproches pour pouvoir concentrer sur lui toutes ses forces de destruction, et, quand elle aura accompli la seconde moitié de son travail préparatif, l'Europe sautera de sa place et jubilera: « Bien creusé, vieille Taupe ».

Un combat d'avant-garde

Ce ne fut pas l'Europe qui sauta de sa place en 70-71, mais Paris seulement qui, avec la Commune, battit le rappel avant les autres.

Le prolétariat parisien « partit à l'assaut du ciel » comme le disait Marx, parce qu'en effet, le prolétariat avait atteint sa maturité politique (en tirant, mais en partie seulement, les leçons de ses précédents affrontements avec la bourgeoisie) avant même d'avoir atteint sa pleine maturité sociale.

La bourgeoisie, quant à elle, avait déjà épuisé l'essentiel de ses ressources politiques, et elle ne sera plus capable, par la suite, que de malmener sans cesse les « idéaux démocratiques » pour lesquels elle affirmait lutter, au nom de toute la société, depuis le milieu du dix-huitième siècle.

Par contre, le capitalisme, dans son ensemble, devait connaître un essor insoupçonné, qui enterra aisément le premier grand assaut révolutionnaire du prolétariat.

La force des choses fut plus forte que les volontés les plus héroïques. Et si la Commune put réaliser, dans l'isolement, le plus formidable combat d'avant-garde de la classe ouvrière, ce combat ne préfigura que l'aube, bien pâle encore il est vrai, de la société future.

Huguette CHEVIREAU



Une colonne d'insurgés de juin 1848 prisonniers.

Pour la première fois le prolétariat avait engagé pour son propre compte, la lutte pour le pouvoir. La répression fut à la mesure de la peur qu'avait éprouvée la bourgeoisie.

(Photo Viollet)



Les chiens esquimaux de la Plagne. Et pour quelques billets de plus vous pouvez avoir les rennes d'Avoriaz (directement importés de Laponie!). (photo U.P.I.)

EVASION VERIT

EPUIS quelques années, le nombre de vacanciers qui se rendent en hiver dans les stations de montagne ne cesse d'augmenter. Pour beaucoup, il s'agit là d'une preuve manifeste que la société actuelle est en passe de devenir une « société des loisirs ».

Mais, à y regarder de plus près, on s'aperçoit bien vite que ces fameux loisirs portent sur leur front les stigmates du capital : gros sous et rentabilité.

La publicité et un conditionnement soigneusement entretenu ont fait des sports d'hiver une mode, un objectif que chacun devrait se fixer en cette période de l'année à la condition de disposer d'un peu d'argent et d'un peu de temps

Peu à peu s'est ainsi créé le besoin d'aller aux sports d'hiver. On a vu apparaître des formules dites économiques pour tenter d'y attirer ceux dont les revenus sont modestes.

En quelques années, les clubs de vacances populaires, ou autres, se sont multipliés, de véritables villes champignons ont surgi au cœur de la montagne avec des buildings de quinze étages. Et aujourd'hui, comme les vallées sont complètement saturées d'habitations, on construit en altitude à 2.000 m ou plus.

En agissant ainsi, les professionnels de l'industrie du loisir savent ce qu'ils font. Une station de sports d'hiver ne peut être rentable qu'à la condition de faire le plein de clientèle pendant les trois mois que dure la saison. Il faut donc que tous les hôtels affichent complet. Et chacun de suivre.

LES SPORTS D'HIVER, UNE BON



Le mètre carré de neige y vaut son pesant d'or.

(Photo U.P.I.)

AU PAYS DE L'OR BLANC

EPUIS quelques années, le ski est devenu une affaire rentable. Fini les amateurs pauvres, sac au dos, Club Alpin Français, etc.

Il existe de multiples vêtements et matériels si chers, et surtout si peu utiles le reste de l'année, que de nombreux magasins pratiquent la location; de multiples moyens de publicité servent aussi à attirer le client: compétition, caution des champions...

Mais il faut aussi loger les touristes: l'an dernier, il y a eu 1.500.000 vacanciers, et les stations de sports d'hiver en attendent 10 % de plùs cette année. L'affaire est intéressante: le chiffre d'affaires a été de 517.000.000 de francs cette année pour 27.000 lits, et on prévoit 2.000.000.000 de francs en 1980, pour 100.000 lits. Il y aura alors 1.000 km de remontées mécaniques

La spéculation immobilière s'en donne à cœur joie. Et quand un promoteur a jeté son dévolu sur un endroit, rien ne peut le retenir, et les autorités sont toutes à son service.

LES ROTHSCHILD

Les Rothschild ont la haute main sur un certain nombre de stations de montagne :

Col des Montêts (à proximité du tunnel du Mont-Blanc).

La Plagne, Mégève, Chamrousse-Roche-Béranger, pour ne citer que quelques points d'implantation.

Elie s'est implanté à Chamrousse-Roche-Béranger de 1962 à 1968, autour de l'opération jeux olympiques à Grenoble. Maintenant la station est devenue un grand ensemble immobilier, avec une tour vitrée de vingt étages, des magasins, des boîtes de nuit...

Même le domaine skiable a été rogné pour faire place aux immeubles de rapport.

Quant aux anciens propriétaires, ils ont été expropriés il y a déjà longtemps par les autorités départementales. L'aménagement avait été concédé à une autre société privée, Pascal Fils, Truchetet et Tansini (évincée à son tour au profit de Rothschild), qui voyait des terrains mis gratuitement à sa disposition, le département devant toucher le produit de leur vente après équipement, et une partie des recettes des remonte-pentes.

Edmond, lui, a pris Mégève. En 1964 déjà, le prix de pension dans son hôtel dépassait 120 F par jour. Comme on le voit, le skieur populaire n'a pas ici sa place.

L'AFFAIRE DU PARC DE LA VANNOISE

Depuis, bien d'autres stations se sont construites ou modernisées. Toutes sont bâties suivant des modèles semblables : immeubles ou chalets, circulation des voitures interdite, circulation différenciée pour skieurs et piétons, « shopping centers », boîtes de nuit... On s'est en effet aperçu que dans certaines stations, il y avait jusqu'à 50 % de non-skieurs à plumer.

Mais il faut trouver du terrain: ainsi le parc de la Vanoise, réserve naturelle dans les Alpes, est peu à peu démantelé, en commençant par la zone périphérique.

Celle-ci qui devait contenir des « Réalisations d'ordre social, économique et culturel... dans le but de mettre le plus largement possible à la disposition de tous, et plus particulièrement des citadins, les ressources scientifiques et artistiques, l'air pur, le calme et le silence, ainsi respectés et conservés dans le parc lui-même » (Loi du 22-7-1960, J.O. du 23-7-1960), a été livrée à la rapacité des promoteurs.

Aujourd'hui, on y bâtit la station de Val-Thorens: 30.000 lits touristiques sur 750.000 mètres carrés de plancher, dont 2.000 lits exploitables dès cette année.

Situé à Saint-Martin-de-Belleville, le complexe des trois vallées, Courchevel, Saint-Bon, Val-Thorens sera, une fois terminé, en mesure de vendre 7.500.000 nuitées-touriste par an, à raison de 150 F par jour. Le chiffre d'affaires prévu est de 1.125.000.000 de francs par an, sur lesquels l'Etat prélèverait 150.000.000 de F au titre de la T.V.A.

Schnebelen, PDG de la SEFCO, a obtenu la concession de toutes les remontées mécaniques de Val-Thorens, installées par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Et ce n'est qu'un début, car on parle de faire passer une route, directement dans le parc de la Vanoise, ce qui prépare son démantèlement futur. D'ailleurs, avec l'actuel gouvernement, on ne compte plus les dérogations accordées, même pour construire dans les terrains protégés légalement.

Tout cela est déjà rentable, mais n'est utilisé qu'à temps partiel. C'est pourquoi l'on s'efforce d'aménager des stations de ski d'été (glacier de Chavières). Et puis, il y a les vacances à la montagne : certaines stations vendent des studios et des chalets en multipropriété; des publicités ont appelé à acheter les logements à plusieurs (même une douzaine) et des agences ont organisé la chose, afin d'avoir une utilisation maximum des locaux : chacun, en effet, aurait sa période de vacances. différente de celle des autres. (De plus, ces résidences secondaires seraient relativement moins chères, et la clientèle plus nombreuse.)

CONCENTRATION

Enfin, dernier maillon de la chaîne, les promoteurs des plus récentes stations de sports d'hiver Viennent de se grouper en « Association des Réalisateurs de Stations de Montagne» (Avoriaz, Flaine, La Plagne, Les Arcs, Tignes, Val-Thorens, La Daille, Le Corbier, Super-Devoluy). La concurrence, selon le président de cette association, Robert Legoux, devait déboucher sur « la concentration au moins partielle des moyens afin d'améliorer la productivité et le rayonnement », Bref, un cartel au sens le plus classique.

La neige est donc une « affaire » des plus prometteuses. Le marché potentiel est énorme, comme le montrent les prévisions.

La spéculation immobilière, à l'heure actuelle, se donne libre cours avec l'aide des pouvoirs publics. Le paysage est peu à peu défiguré par de véritables villes-hôtels qui, bientôt, transformeront des coins entiers des Alpes, à l'image de ce qu'est déjà la Côte d'Azur. Il ne restera, entre les touristes, que bien peu, ou pas du tout, de nature.

Jean DUGAY.



La catastrophe de Val-d'Isère : des dizaines de La construction de chalets et d'hôtels en a déjà conduit à de non

ABLE OU PLAISIRS FRELATES?

Le gouvernement élabore même un « plan Neige » pour l'aménagement de la montagne car l'équipement routier et sanitaire et les services de sécurité sont devenus insuffisants pour accueillir tant de monde à la fois.

Mais lorsque les conditions atmosphériques deviennent mauvaises, voire même franchement catastrophiques (comme l'an dernier), on s'aperçoit alors de l'aberration que constitue le fait de concentrer des dizaines de milliers de personnes dans des régions dangereuses, connues pour leurs difficultés naturelles ou climatiques.

On parle donc d'aménager la montagne, de construire encore plus d'hôtels, plus de routes, d'aéroports, d'établir des filets de sécurité dans chaque station, etc. En résumé de raser des forêts, de sacager des alpages, de bétonner la montagne. Si, sous couvert de sécurité et de « démocratisation », on livrait ainsi et toujours de nouveaux territoires à la rage des promoteurs, on aboutirait à une absurdité. Les sports d'hiver qui devaient faire découvrir la montagne aux citadins, conduiraient alors des files de vacanciers résignés dans les pentes aménagées d'un vaste jardin public, avec signalisation, priorité, péage et abonnement. Du ski de « confection », de consommation courante quoi!

Il s'agit évidemment d'une caricature mais qui est peut-être plus près de la réalité qu'on ne le souhaiterait.

La prétendue démocratisation des sports d'hiver ne vise pas à faire accéder les

classes moyennes, voire certains ouvriers, à des plaisirs de riches. Elle tend au contraire à dénaturer l'effort et le plaisir pour le rabaisser au niveau du pouvoir d'achat de ces derniers. Bien sûr, c'est mieux que rien, bien sûr, c'est toute proportion gardée comme les camps de toile au bord de la Méditerranée au mois d'août, ou comme les HLM en grande banlieue. Il y a quand même la neige, le soleil et un peu de sport, ce dont bien des gens, et particulièrement les travailleurs, sont privés à longueur d'année.

Mais cela n'a rien à voir avec les véritables loisirs et le véritable sport.

Rien d'étonnant à cela. Dans notre société où tout s'achète et tout se vend, le ski aussi est une marchandise. Et sous un emballage alléchant, c'est une piètre camelote que les exploiteurs de loisirs livrent à la consommation.

D'ailleurs, les vacanciers d'hiver ont-ils réellement le choix ? Il n'y a pas que la publicité ou le suivisme qui conduisent les touristes sur les pentes neigeuses.

Les loisirs ailleurs, quand ils existent — à la campagne ou à la mer, lieux très agréables aussi en hiver, rien n'est prévu pour les recevoir « ce n'est pas la saison » — sont du même type que ceux qui les attendent en montagne. Tous sont fabriqués par ce que l'on appelle aujourd'hui la société de consommation, et que les socialistes appellent toujours la société capitaliste, qui va chercher son profit jusque dans nos loisirs.

H.D.

NE ENTREPRISE COMMERCIALE

Sports d'hiver... Quel sport?

E fait que les vacances d'hiver passées dans les Alpes ou les Pyrénées soient baptisées du terme de « sports d'hiver » est on ne peut plus trompeur. En effet, on constate actuellement que 25 % à 50 % de la clientèle des stations de montagne ne pratique jamais le ski. Ces chiffres sont, par eux-mêmes éloquents. Et combien chaussent les skis non par

goût, mais presque par « devoir », pour faire comme tout le monde, puisqu'on est venu là pour cela?

Il n'y a rien d'étonnant à ce phénomène. Le ski est en effet un sport qui demande, de la part de celui qui le pratique, une excellente forme physique. Et cette forme ne peut s'acquérir en quelques jours.

Un sport dangereux

A l'origine le ski n'était pas un sport mais le moyen utilisé par les montagnards, au 19° siècle, pour se déplacer en hiver alors que la neige rendait les pérégrinations particulièrement difficiles.

Pratiqué par des hommes connaissant la montagne, le ski restait pour eux un moyen de vaincre une nature hostile. Il faut attendre 1911 pour le voir apparaître en temps que sport. C'est à l'époque avant tout un moyen d'attirer et de distraire les quelques rares privilégiés qui peuvent s'octroyer des vacances d'hiver.

En 1922, pour rendre le spectacle plus attrayant, on le rend plus dangereux en mettant au point des épreuves dites de slalom. La plupart des concurrents engagés sont, comme de nos jours, de jeunes montagnards qui voient là un moyen de percer et de se faire un nom.

Un phénomène social

Peu à peu, le mimétisme aidant, le ski va devenir une distraction de choix pour un public argenté.

A l'égal du tennis et de l'équitation ce sera un sport de riches.

Et ainsi, le fait d'aller aux « sports d'hiver » sera la marque incontestable de réussite sociale. C'est sans doute là un des aspects qui va le plus attirer les classes moyennes. D'ailleurs la presse ne montre-t-elle pas chaque hiver tel ministre ou telle vedette de cinéma s'adonner aux joies de la neige?

L'engouement pour le ski, amplifié par tous ceux (des promoteurs aux agences de voyage en passant par les fabricants de matériel) qui y voient un intérêt pécuniaire certain, ne cessera de croître dans le public.

Depuis quelques années, une partie des salariés — essentiellement des cadres — a pu accéder aux sports d'hiver en bénéficiant d'une semaine de congés en fin ou en début d'année.

Et si la majorité des travailleurs reste encore à l'écart du mouvement, faute de congés et de moyens financiers suffisants, dans pratiquement toutes les entreprises les Comités d'Entreprise organisent des « weekend de neige », ersatz de sports d'hiver, qui permettent à des milliers de jeunes ouvrièrs ou employés de connaître la joie de skier deux journées à con-



Il y a les professionnels du ski... et les amateurs du farniente
(Photo U.P.I.)

dition de passer deux nuits dans le train ou dans le car.

Dans les villes peu éloignées des stations hivernales, c'est un véritable rush tous les samedis vers les pentes neigeuses où les citadins, fatigués et énervés par une semaine de travail, se retrouvent tous ensemble à faire la queue au pied des remontées mécaniques dans un enchevêtrement de spatules ou de bâtons.

Et les pistes de ski commencent à connaître à leur tour les petites joies de la surpopulation. A tel point que l'on parle d'instituer un « code » du skieur inspiré du code de la route. La simple règle qui consiste à laisser la priorité au skieur aval ne suffit plus à résoudre tous les problèmes d'encombrement des pistes.

Mais sa généralisation a fait peu à peu oublier que le ski n'est pas un sport sans danger.

Tel qu'il est pratiqué actuellement, de façon anarchique et par des amateurs souvent peu avertis des risques qu'ils courent, le ski fait chaque jour d'hiver des dizaines de blessés, souvent gravement atteints.

Il ne s'agit pas, dans ce domaine,

de préconiser des mesures du genre limitation du nombre de skieurs, abattage des arbres ou généralisation des barrières de sécurité. Dans le premier cas cela reviendrait, dans la société actuelle, à pénaliser les moins fortunés (car peut-on espérer que la sélection s'effectuerait autrement que par l'argent?) et dans les seconds à défigurer complètement les montagnes. Et, de plus, de telles mesures seraient en grande partie inefficaces.

Car le vrai problème est celui d'une information honnête du public sur ce que sont réellement les « sports d'hiver » en général et le ski en particulier, ses joies comme ses dangers.

Mais une telle information, qui réserverait le ski, non pas de droit mais de fait, aux seuls amoureux du sport irait à l'encontre de la « rentabilité » des sports d'hiver. Elle nuirait en fait au snobisme en vogue en posant par ce biais la vraie question : les « loisirs » consistent-ils à s'agglutiner sur les plages l'été et sur les pentes neigeuses l'hiver?

Hélène DURY.



morts ensevelis sous une coulée de neige. dépit de toute considération de sécurité breuses catastrophes.

(Photo U.P.I.)



LE PROCÈS DE BURGOS ET LE SECOURS ROUGE

rouge

Rouge du 4 janvier (numéro 95), consacre son éditorial « Une victoire » au recul de Franco à Burgos et au succès de la manifestation parisienne du Secours Rouge du 29 décembre. Par ailleurs, sous le titre « La riposte au verdict », Charles Michaloux écrit dans ce même numéro :

Le Secours Rouge fut le premier à manifester contre le procès de Burgos, le jeudi 3 décembre, inaugurant ainsi par son cortège de 10.000 personnes une suite internationale de manifestations massives contre la répression franquiste.

De la même façon le Secours Rouge réagit immédiatement à l'annonce du verdict de mort de Burgos par un appel (diffusé pendant toute la journée du 29) à se rassembler place Clichy, à 18 h 30.

Les manifestants qui, à l'heure dite, démarrèrent de la place Clichy furent bientôt rejoints par la foule de ceux qui attendaient sur le trottoir ou débouchaient du métro.

Les 20,000 manifestants du 29 décembre réunis par le Secours Rouge auront donc été LES SEULS à redescendre dans la rue APRES l'annonce du verdict de Burgos, pour empêcherais Franco et sa Phalange d'assassins de commettre un nouveau crime.

Le Secours Rouge aura été LE SEUL à vraiment faire tout ce qui était possible et pas seulement à protester pour sauver Izko et ses cinq camarades.

Et cela parce que les militants qui soutiennent son action (et notamment ceux de la Ligue Communiste) se sont sans relâche efforcés de lui donner un caractère à la fois massif et révolutionnaire. La démonstration de la justesse de cette ligne a été faite avec succès mardi soir. Et les mesures de grâce prises au dernier moment par Franco montrent que toute action n'était pas — même après le verdict — inutile.

Il nous faut donc être nets. SEULES CES ACTIVITES LA MERITENT LE NOM DE SOLIDARITE.

Tout le reste, TOUT, n'est que bavardage de petits ou de grands bureaucrates.

front libertaire des luttes de classes



Dans son numéro 4 de janvier 1971, Front Libertaire, le journal de l'Organisation Révolutionnaire Anarchiste, proteste contre certaines méthodes en écrivant dans un article « Secours Rouge : pas de récupération » :

Le Secours Rouge ne doit pas être l'organe, l'antenne ou le tremplin de telle ou telle organisation politique. Ce n'est ni le « Secours maoïste », ni le « Secours trotskyste », ni le « Secours anarchiste ».

Le Secours Rouge a pour but de défendre TOUS les militants révolutionnaires. Tout essai de noyautage prouverait un sectarisme abject ou une volonté de liquidation du front qui s'élève aujourd'hui face à une répression de plus en plus dure. C'est pour éviter un tel détournement que les adhésions se font à titre individuel.

Or, nous avons à déplorer le peu de cas qui est fait des militants des cercles Front Libertaire et des groupes O.R.A. qui ont soutenu toutes les campagnes du Secours Rouge.

Un exemple frappant en est le déroulement de la manifestation du 3 décembre à Paris. Le service d'ordre du Secours Rouge, composé essentiellement de militants de la Ligue Communiste, a commencé par évincer les anarchistes et les anarcho-syndicalistes en les maintenant derrière trois rangs de « trotskystes musclés », les empêchant ainsi de rejoindre les rangs du **Secours Rouge**, où leur place ne peut être remise en question.

Les militants de l'O.R.A. et quelques anarcho-syndicalistes passèrent alors par les trottoirs, laissant aux nouveaux flics de la « solidarité » révolutionnaire le soin de se débrouiller avec les éléments folkloriques se réclamant de l'anarchisme. Ayant à peine rejoint le Secours Rouge, ils furent agressés par le même service d'ordre. Camarades tabassés, drapeaux noirs et drapeaux rouges et noirs déchirés, c'est là la solidarité révolutionnaire de certains...

Malgré les quelques bureaucrates qui auraient la prétention de nous éliminer, notre place est toujours au **Secours Rouge.**

Nous continuons à militer au Secours Rouge.

Nous continuons à défendre TOUS les militants révolutionnaires.

INFORMATIONS OUVRIERES

Que les organisations appellent à une manifestation centrale devant l'ambassade d'Espagne à Paris, devant les consulats en province et, par centaines de milliers les travailleurs se mobiliseront pour sauver Izko.

C'est cette impérieuse exigence qui monte de partout.

C'est cette volonté qu'ont exprimée les 2.000 travailleurs de l'île Seguin (Renault-Billancourt) qui ont à l'unanimité adopté le texte suivant : Enfin, Informations Ouvrières écrivait dans son numéro 501, paru AVANT la manifestation du 29 décembre, à laquelle par ailleurs l'A.J.S. n'appela pas :

« Les travailleurs de l'île Seguin en grève demandent aux trois syndicats de tout faire pour arrêter Franco et sa clique d'assassins.

« C'est possible: si les syndicats appellent à une journée ou une demijournée de grève pour manifester devant l'ambassade franquiste.

A BAS FRANCO!»

Ils ne doivent pas mourir! Par centaines de milliers devant l'ambassade. C'est ainsi que l'on peut faire reculer les assassins!

LES PROCES DE LENINGRAD

THUMANITÉ rouge

A ce sujet, on peut lire dans L'Humanité Rouge du 31 décembre, sous le titre « Social-Fascisme à Léningrad » :

Nous pensons que le révisionnisme soviétique s'appuie sur des méthodes social-fascistes pour garantir le retour du pays au capitalisme.

Dans de telles conditions, il n'est pas surprenant que des citoyens soviétiques cherchent à fuir une société qui n'a plus rien de socialiste, où les masses laborieuses sont écrasées et réprimées par un Etat bureaucratique au service d'une nouvelle classe privilégiée. Que certains, nés Juifs, s'imaginent découvrir en « Israël » une société meilleure, relève de l'illusion et de la propagande du sionisme. Mais il est clair que la responsabilité première en revient au révisionnisme, qui les contraint au désespoir.

Au surplus, trotskystes et petits bourgeois s'empressent de saisir cette occasion inespérée pour la mettre au compte du « stalinisme ». L'opération se conjugue harmonieusement avec les événements de Pologne et poussant à l'extrême le mensonge, on voit l'organe du P.S.U. présenter sa première page en couleur avec Staline pointant son index sur la phrase « dictature sur le prolétariat ».

La vérité historique reste que la situation qui amène la révolte des peuples en U.R.S.S. ou en Pologne s'est développée depuis la mort de Staline, par l'entreprise criminelle et contrerévolutionnaire de ceux qui l'ont renié tout comme Lénine.

UN NOUVEAU JOURNAL REVOLUTIONNAIRE



Front Rouge, « journal de combat marxiste léniniste », est un nouveau bimensuel, dont le premier numéro est daté du 16 décembre. Sous le titre « Front Rouge prend la relève », le journal se présente lui-même ainsi :

L'Humanité Rouge se présentait et se présente toujours comme un journal d'étude et d'information. Pendant toute la période où l'essentiel des forces marxistes-léninistes se reconnaissait dans L'Humanité Rouge, ce journal a effectivement rempli le rôle ambigu qu'il s'était donné:

— L'Humanité Rouge a informé ses lecteurs, répandant l'illusion que la réorganisation de la classe ouvrière avançait à grands pas et que des luttes généralisées ne tarderaient pas à se reproduire.

Et l'article se termine par cette conclusion :

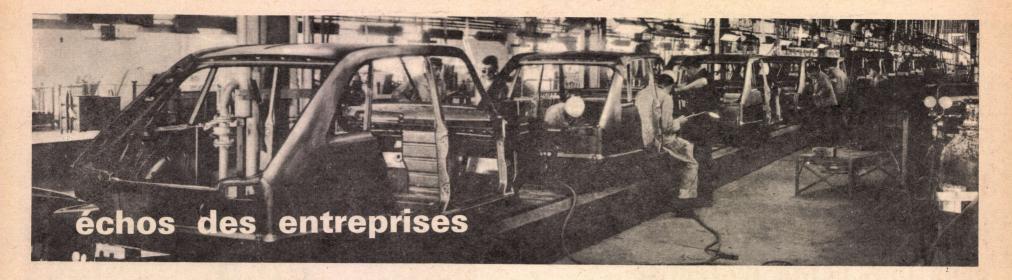
Aujourd'hui ce n'est plus des illusions passées — qui étaient alors celles de la majorité des militants marxisge est porteuse. Aujourd'hui, L'Humanité Rouge reflète les illusions d'une poignée d'opportunistes invétérés qui s'accrochent à leur feuille légaliste et sectaire « d'étude et d'information » comme à une bouée de sauvetage.

Ce faisant, ils étouffent les justes

tes-léninistes — que L'Humanité Rou-

critiques qui ont été portées à leur ligne droitière et à l'explication politique ils substituent l'injure, la calomnie et le mensonge.

Mais ces critiques de l'opportunisme dont ils taisent sciemment le contenu se sont matérialisées aujourd'hui au point de les isoler complètement. La sortie de Front Rouge, journal de combat marxiste-léniniste, en constitue la preuve vivante.



NOUS NE L'AVONS PAS INVENTE

l'envers du décor

• OLIER (Clermont-Ferrand). — Dernièrement, à l'atelier de Mécanique, une nouvelle machine coûtant plusieurs dizaines de millions a été photographiée en grande pompe.

Mais il y a eu quelques difficultés pour le décor, celui que nous voyons à longueur de journée. En effet, pour la direction, qu'importe une toiture percée ou de la fumée qui sort des cubilots et qui empêche de respirer ou encore des W.C. tellement répugnants qu'on fait tout pour les éviter.

Mais quand il s'agit des clients, alors ce n'est plus la même chose. C'est ainsi que pour la photo de cette machine on a bien pris soin de faire un décor entièrement artificiel.

On s'est servi d'un drap pour cacher ce qui n'est pas reluisant. Pour le sol, on a utilisé des carreaux en bois. Le tape-à-l'œil n'était pas trop mal réussi.

Mais pour nous qui travaillons dans l'autre décor, le vrai, nous en avons assez d'un tel scandale.

de quoi dégoûter d'être honnête

• HOPITAL SAINT-ANTOINE (Paris). — Un de nos camarades ayant trouvé un sac à main dans un W.C. décide de le porter à son chef. Sur son chemin, il rencontre deux camarades et il leur racontait son aventure lorsque deux individus louches, en l'occurrence des policiers en civil, s'emparent de lui, et, malgré les protestations des camarades ayant assisté à la scène, l'accusent d'avoir volé le sac à main.

Après maintes humiliations : entrevue avec la direction, fouille de sa voiture (admirons au passage la discrétion de ces messieurs de la police qui, lorsqu'ils tiennent « leur coupable », le lâchent difficilement), on est obligé de reconnaître que notre camarade est innocent.

Il est inadmissible que des policiers puissent appréhender sans preuve et devant tout le monde un travailleur de l'hôpital, et faire que des bruits se répandent contre lui.

Il est inadmissible également que la direction n'ait pas sorti une note de service coupant court à de tels bruits puisqu'elle en était à l'origine.

N.B. — Si vous trouvez un sac à main dans les W.C., ne le touchez surtout pas, allez chercher le directeur pour qu'il le ramasse lui-même.

combien de caleçons pour un projeteur?

• HEURTEY (Paris-17). — Un ardent défenseur des augmentations en pourcentage développe en ce moment à Heurtey, sa propagande, en se basant sur les caleçons et sur une certaine idée de la hiérarchie.

Après s'être torturé l'esprit, il a découvert que les ingénieurs, par exemple, avaient des besoins plus nombreux, de meilleure qualité que les simples employés de bureaux : un cadre a besoin de dix caleçons, tandis que dans le même temps un tireur de plan n'en utilise que deux!!!

En suivant son raisonnement, ce syndicaliste new-look, explique que lorsque le prix des caleçons augmente, le niveau de vie du cadre diminue cinq fois plus que celui du tireur de plan,
donc, il est logique de revendiquer des augmentations plus substantielles pour le cadre que
pour les autres catégories du personnel, c'est-àdire des augmentations en pourcentage. CQFD!

Et le fait que ce genre de raisonnement ait traîné dans les bouches des pires réactionnaires, n'a pas l'air de gêner outre mesure ce curieux syndicaliste. Il reprend gaillardement ce que disaient les négriers pour justifier l'esclavage, et ce que disent encore de nos jours les patrons qui sous-payent les travailleurs immigrés! Mais il est heureusement douteux que ce genre de démagogie réactionnaire et bêbête marche, même auprès des cadres. Car revendiquer des augmentations uniformes, ne signifie nullement s'attaquer aux cadres et vouloir leur enlever une partie de leur pouvoir d'achat, mais cela signifie s'attaquer aux profits du patron pour que chaque travailleur puisse avoir un niveau de vie décent.

comme larrons en foire

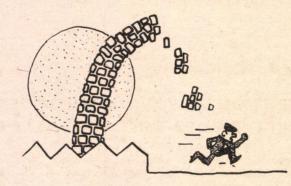
• P.T.T. (Toulouse). — Aux télécommunications, quelques entreprises ont le monopole des fournitures de matériel technique: par exemple, la T.R.T. On pourrait croire que les P.T.T. acceptent ces fournitures pour leurs bas tarifs. En fait, c'est exactement le contraire: un ressort utilisé dans le matériel téléphonique qui, dans le privé, coûte 20 centimes, à la T.R.T., les P.T.T. le payent 2,50 F. Et il en est ainsi pour la plupart des fournitures. Une telle générosité de la part de la direction étonnera sans doute les employés ou les usagers. Mais il est vrai que cet argent ne va pas loin. Il ne quitte pas la poche des gens de sa tribu, comme M. Malterre, ex-ministre des P.T.T. et actuel PDG de la T.R.T.

INSECURITE

ça tombe du ciel

• GEVELOT (Issy-les-Moulineaux). — Non pas le Père Noël, non pas le ciel lui-même comme en avaient peur nos ancêtres les gaulois, mais quelque chose de plus sérieux et même de plutôt dangereux. Jugez-en!

Dernièrement, c'est de la cheminée d'une chaufferie que s'est détaché un cercle en ferraille. Celui-ci s'est écrasé sur le toit de l'atelier des tours conomatiques (décolletage), brisant plusieurs tuiles. Tout près de là se trouvent les W.C. et c'est une chance si... la trajectoire fut heureuse.



Environ deux mois auparavant, c'est tout près des « Produits finis » qu'était tombé un fer en U de 1,50 m de long et qui a la particularité de ne pas être très léger. Encore une fois le hasard fit bien les choses car c'est un passage très fréquenté, mais heureusement il est tombé pendant le week-end.

Aussi nous croyons bon de rappeler à la direction que le fer, ça rouille, les boulons d'assemblage aussi, et que cela demande en conséquence une surveillance et un entretien. Si la direction et ses acolytes ont la tête trop dure pour comprendre cela, nous, nous ne tenons pas à soumettre la résistance des nôtres aux bidules qui tombent du ciel.

avec la peau des autres

• S.N.C.F. (Dijon). — Un court-circuit s'est produit dans les installations électriques de Gevrey. Les conséquences auraient pu être béni-

gnes si la réparation avait été faite aussitôt. Mais la nuit est arrivée et rien n'a été fait. La majeure partie du Triage était dans le noir le plus complet, aussi bien sur les voies que dans les postes qui n'étaient plus chauffés. Vers 18 h, le brouillard s'installant de surcroît, nous avons tous pensé qu'il n'était plus possible de trier et que le débranchement allait s'interrompre jusqu'au rétablissement de la lumière. Il n'en fut rien! On nous a promis par haut-parleur un ralentissement qui, en fait, n'a même pas eu lieu!

Ainsi donc, la S.N.C.F. veut nous faire trier dans le noir et en plein brouillard! Mais c'est de l'assassinat!! Qui ose prendre cette responsabilité-là? M. Marmorat? La S.N.C.F.? Qui? Nous ne sommes pas des kamikazes, et il y a des limites qu'il ne faut pas dépasser. Nous pouvons nous défendre, et non seulement nous défendre, mais aussi accuser. Nous le devons; il y va de notre peau!!!

des coups de pieds qui se perdent

• RATEAU (La Courneuve). — Lors de la dernière réunion de délégués du personnel, la direction a fait savoir qu'elle n'envisageait pas de généraliser à l'ensemble du personnel la fourniture gratuite de chaussures de sécurité. La raison? Eh bien, elle serait inavouable. Imaginezvous que le bruit court que la direction aurait paraît-il fait le calcul suivant : « Le prix des accidents de travail aux pieds est inférieur à celui de la généralisation du port des chaussures de sécurité; donc, je ne généralise pas les chaussures. »

Toujours est-il que la direction refuse d'accorder les chaussures à tout le monde, alors qu'à l'atelier nous risquons tous de recevoir une pièce sur le pied. Bien sûr, cela ne risque pas d'arriver au PDG, mais ce n'est pas pour lui que nous réclamons des chaussures de sécurité! Car s'il est capable de faire des calculs aussi mesquins sur notre sécurité, il y a vraiment chez Rateau des coups de pieds (avec des chaussures de sécurité) qui se perdent!

...ET CADENCES

une démonstration, s.v.p.!

• S.K.F. (Ivry). — Au 39 Contrôle, le travail des ouvrières consiste à essuyer les pièces, à les examiner à l'œil nu pour voir si il n'y a aucune rayure ou défaut apparent et à les mettre sur un tapis roulant. La direction demande que chaque ouvrière en examine 500 à l'heure (soit une toutes les 7 secondes) ce qui est impossible si on veut faire le travail correctement.

Si la direction prétend le contraire, qu'elle envoie donc un directeur ou un cadre nous faire une démonstration, ne serait-ce que pendant sept heures.

De plus, lorsqu'il arrive qu'avec ce régime infernal une ouvrière laisse passer une pièce qui n'est pas impeccable elle se fait appeler au bureau pour une engueulade par le chef du Contrôle. Evidemment, ce monsieur ne risque pas de faire d'erreur, lui.. il peut tout juste se tromper de sens en se tournant les pouces.

à nos copeaux

● LE CREUSOT (Loire). — Il paraît que la prime de production est calculée, entre autre, en fonction du poids de copeaux produit par chantier. Maintenant, on est prévenu. Après les fêtes, on se débrouillera pour faire beaucoup de copeaux, des bleus, des rouges et puisque ça paye, surtout en inox, c'est plus lourd!

CAUVIN-YVOSE (Nanterre):

Les difficultés d'imposer les droits syndicaux dans une petite entreprise

AUVIN-YVOSE est une petite entreprise de textile, fabriquant stores, bâches de camions, structures gonflables, etc. Elle a 12 succursales en France et 3 en Afrique, soit environ 300 ouvriers en tout. Jusque là il n'y avait pas de vie syndicale (depuis

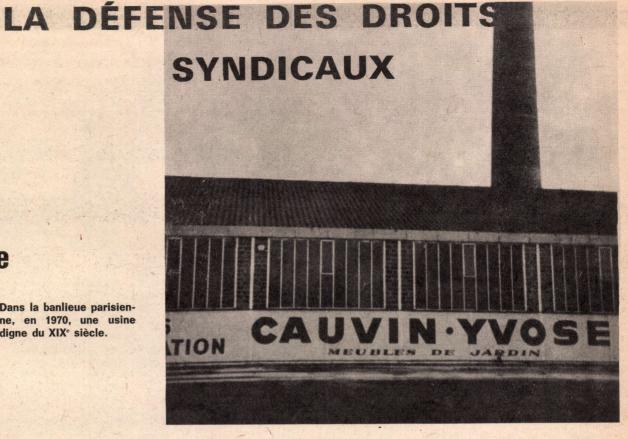
En avril 1970 quelques ouvriers formèrent une section syndicale CGT à la succursale de Nanterre (Paris-Ouest) qui comportait 42 employés à l'époque.

Le 13 avril l'Union locale CGT informait la direction de l'existence de la section et de son délégué syndical pour lequel elle demandait l'obtention de 5 heures de délégation (prévues par la convention collectine du tertile). De par la convention collective du textile). De plus elle exigeait que des élections soient organisées.

Le patron refusa de reconnaître quoi que ce soit. Pour lui l'entreprise comptait moins de 50 ouvriers, ce qui est le minimum légal pour un délégué syndical.

Le siège (30 employés) et le bâtiment de production (42) se trouvent dans la même enceinte

Dans la banlieue parisienne, en 1970, une usine digne du XIX° siècle.



à 25 m l'un de l'autre mais pour le patron cela

à 25 m l'un de l'autre mais pour le patron cela fait deux entreprises distinctes.

Après 7 mois pendant lesquels il y eut 11 licenciements, le jugement fut rendu le 27 octobre par le tribunal d'instance de Puteaux. Il reconnaissait le point de vue patronal selon lequel il y a deux entreprises distinctes à Nanterre, mais exigeait des élections dans les plus brefs délais dans les deux. Le délégué syndical était reconnu pour l'ensemble de l'entreprise (Paris et propince) treprise (Paris et province)

Ainsi, pour la première fois depuis 1936, une

section syndicale est reconnue dans l'entreprise. Les élections ont eu lieu le 11 décembre : un titulaire et un suppléant ont été élus dans le premier collège Paris-Ouest. Pour le deuxième collège et le siège il n'y avait pas de candidat.

La majorité des ouvriers sont syndiqués et tous peuvent participer démocratiquement à une vie syndicale régulière. Les langues se délient et l'atmosphère a changé dans l'usine.

Correspondant L.O.

AU CENTRE D'APPRENTISSAGE D'ANGOULÊME :

Comment Leroy-Somer s'occupe des jeunes

USINE de moteurs Leroy-Somer, à Angoulême, « forme » ses propres ouvriers. Voici dans quelles condiltions.

Du lycée à l'usine

Le secteur Apprentissage de l'usine regroupe une centaine d'« élèves », répartis en deux sections :

- la S.E.P. (section d'éducation professionnelle) où les futurs ouvriers ren-trent dès l'âge de 14 ans, grâce à une dérogation de l'Education nationale, et où ils restent pendant deux ans,

- le C.F.A. (centre de formation d'apprentis) qui regroupe, après un con-cours d'entrée, les élèves venant de la S.E.P. et ceux venant des lycées et collèges de la région, notamment du lycée technique qui se trouve en face de l'usine. Du lycée à l'usine, il suffit de traverser la route! La durée des « études » est de deux ans.

Un centre... de tri

Tout au long des quatre années d'apprentissage, l'usine effectue un « tri » parmi les élèves : impossible de redoubler une année. Pour ceux qui ne « suivent » pas, c'est la porte!

Ce n'est qu'au terme de quatre années de centre que les apprentis auront la possibilité de devenir ouvriers chez Leroy-Somer. La « possibilité » seulement, car il leur faut encore être reçus à l'examen (C.A.P.) et, de plus, il faut aussi que le patron ait besoin d'eux : leur avenir dépend donc des aléas de la production.

Et ce qui se passe parfois, c'est qu'après deux ou quatre ans de « formation Leroy », on se retrouve sans travail, ou bien, au mieux, reclassé dans une autre usine avec une qualification infé-

Le règlement « maison » ou l'apprentissage de la discipline

Il n'est pas difficile d'être mis à la porte! Pour former des ouvriers disciplinés qui obéissent au doigt et à l'œil, le patron a institué un règlement digne d'une prison, un « règlement de bagnards », comme disent les jeunes apprentis. « Il est interdit de fumer », « interdit d'avoir les cheveux longs », « tous les déplacements à l'intérieur de l'usine doivent s'effectuer en rang et en silence », le respect est dû aux supérieurs, etc. Et pour faire respecter ce règlement, tous les moyens sont bons. D'abord, le patron paie un professeur comme garde-chiourme. Celui-ci, fier de ses fonctions, est toujours en train de rôder dans les couloirs à l'affût de la moindre incartade, et il faut subir ses brimades et ses humiliations sans broncher. Malheur à celui qui ne lui dit pas bonjour le matin! Mais lui ne se prive pas de tutoyer et de traiter de voyous les jeunes apprentis!

Quand ces intimidations ne prennent

pas, le patron use d'une autre arme : il est bien spécifié que « l'inobservation du règlement entraîne une influence notable sur les notes de conduite et d'assiduité ». Alors que les maths et le français ont le coefficient 3, la discipline, elle, bénéficie du coefficient 4! Donc, si nous voulons avoir notre examen de fin d'année, si nous ne voulons pas être fichus à la porte, nous n'avons qu'à nous tenir au garde-à-vous!

Un travail gratuit

Ce centre d'apprentissage, ce n'est pas seulement pour le patron une réserve d'ouvriers « formés maison », c'est aussi

et surtout une main-d'œuvre gratuite à

Dès la S.E.P., c'est-à dire dès l'âge de 14 ans, les jeunes apprentis passent la moitié de leur temps d'usine (vingt heures sur quarante) en « travaux pratiques », c'est-à-dire à la production! Et ce pendant quatre ans! Toujours gratuitement!

Si le patron pouvait prendre les ouvriers dès le berceau pour les dresser à sa discipline et les habituer à l'exploitation, sans doute n'hésiterait-il pas!

Correspondant L.O.

SNECMA (Corbeil):

LA DIRECTION NE VOULAIT PAS QUE LES SYNDICATS S'OCCUPENT DE LA POLOGNE : ELLE EST DEBOUTEE EN JUSTICE!

ES panneaux syndicaux sont réservés aux communications syndicales. Selon la direction de la SNECMA, la C.F.D.T. aurait bafoué ce règlement en affichant un communiqué de presse relatif aux récents événements de Pologne. La direction trouvait que ce texte avait un caractère politique. Un mot chiffonnait particulièrement le chef du personnel, celui de socialisme ». Il en a conclu : c'est de la politique! Et puisque c'est de la politique, qu'en Pologne, on assassine des ouvriers au nom du « socialisme », cela n'est pas du ressort des syndicats.

Les délégués syndicaux furent donc conviés à retirer leur communiqué. Les délégués rejetèrent, à juste titre, la demande de la direction. L'affaire semblait close, chacun restant sur sa position. C'était mal connaître la direction. Les délégués furent convoqués une seconde fois. La direction se fâche: « Si vous refusez, je fais constater le délit par un huissier! ».

Les délégués virent là une dernière tentative

d'intimidation et n'en crurent mot.

Le lendemain, il fallut déchanter, la direction avait mis ses menaces à exécution.

Une action en « référé », c'est-à-dire une procédure d'urgence était introduite devant le président du tribunal d'instance de Corbeil.

Le jugement a été rendu lundi 28 décembre : le président du tribunal a rejeté la requête de la

Ce procès aura été pour la direction une tentative de limiter le droit d'expression dans l'entreprise. Elle comptait sur l'isolement de la C.F.D.T. qui était la première organisation syndicale à exprimer son désaccord avec le massacre de Pologne, avec peut-être l'espoir, le sujet étant épineux, de diviser la riposte syndicale et d'imposer ainsi sa loi.

Elle n'a pas réussi. Et le jugement du tribunal de Corbeil pourra peut-être servir de jurisprudence à d'autres cas semblables.

Mais l'affaire montre bien en tout cas qu'il y a encore fort à faire pour imposer le respect des droits syndicaux et politiques, même les plus élémentaires, à l'intérieur de l'entreprise.

Correspondant L.O.

UN SCANDALE PERMANENT

Les contrats d'introduction et les contrats provisoires

E 19 novembre dernier, trois jeunes militants maoïstes du groupe « Vive la Révolution » comparaissaient devant un tribunal. Leur crime? Avoir saccagé les bureaux de la main-d'œuvre de la mairie de Meulan pour attirer l'attention du public sur les pratiques abusives et écœurantes de certains « marchands de viande » (grands fournisseurs de main-d'œuvre des entreprises) à l'encontre des immigrés. Et au cours du procès, on put entendre un individu qui avait monté une « agence de conseils » pour immigrés et avait ainsi fait fortune. Le fait que cet individu, un certain Dupont, ait été officier de police et, à ce titre, ait eu ses entrées et sorties dans les services de police n'est pas pour sur-

Au cours de ces audiences, le président et l'avocat général se sont lamentés sur le manque de moyens légaux mis à leur disposition pour poursuivre de tels agissements (notons que lorsqu'il s'agit de poursuivre les directeurs, vendeurs ou acheteurs de « La Cause du Peuple », la justice fait preuve de plus d'imagination).

Pourtant, il serait faux de croire que les conditions actuelles des immigrés soient uniquement dues aux agissements de négriers sans scrupules, au racisme plus ou moins latent de la population ou même aux « trous » de la loi.

En fait c'est d'abord et avant tout l'Etat qui, sur le plan juridique, fait des travailleurs immigrés une catégorie de citoyens de seconde zone. Ce sont ses lois qui interdisent à ces travailleurs de jouir, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise, des lois et des garanties reconnues, en théorie du moins, à tout citoyen. Ce sont ses flics et son administration qui donnent un fier coup de main au patronat pour faire constamment peser sur ces camarades la menace de l'expulsion en cas de grève ou de menace de mécontentement. Et c'est sur ce fumier juridique que croît la race des flics véreux, des passeurs ou des pourvoyeurs de papiers.

Les « contrats d'introduction » et les « contrats provisoires » sont une partie intégrante de l'arsenal des lois qui tendent à léser dans leurs droits les travailleurs immigrés. L'une et l'autre de ces formes de contrat permettent au patronat de violer délibérément les conventions collectives en tenant une partie importante du personnel de leurs entreprises hors de leur champ d'application. Elles permettent en outre de lier plus étroite-



Les travailleurs immigrés : victimes des négriers sans scrupules, mais plus encore de l'Etat, de ses lois et de ses flics, au service des patrons (Photo L.O.)

ment le travailleur à l'entreprise qui l'emploie et d'exercer sur lui une pression continuelle. A ce titre, elles doivent être vigoureusement combattues par les travailleurs et en premier lieu par les révolutionnaires.

I. LES « CONTRATS D'INTRODUCTION » OU LA TRAITE MODERNE

Pour bien comprendre le handicap que constitue le « contrat d'introduction » pour des dizaines de milliers de travail-

leurs immigrés, il faut rappeler, en quelques mots, la situation juridique de ceuxci, tant vis-à-vis de l'Etat que du patronat.

La situation des travailleurs immigrés

Tout ouvrier immigré qui désire exercer en France une activité professionnelle doit être porteur de deux documents :

— d'abord la carte de séjour, délivrée par les services préfectoraux;

 ensuite, la carte de travail délivrée par les services du ministère des Affaires sociales.

Mais les modalités et les délais d' « obtention de ces deux titres varient suivant les conditions dans lesquelles le travailleur est entré en France

leur est entré en France.
Lorsqu'il vient de sa propre initiative, à titre de « touriste », par exemple, il doit, pour pouvoir travailler, régulariser sa situation. Il est dans l'obligation de présenter au service de police une lettre de son futur employeur (promesse d'embauche) précisant, entre autres, la profession envisagée. Il obtient alors une carte de résident temporaire dont la validité ne peut excéder un an mais qui peut être renouvelée puis, éventuellement, une carte de résident ordinaire (valable trois ans) et, sous certaines conditions d'âge et de résidence ininterrompue, une carte de résident privilégié (valable dix ans) renouvelable sur simple demande.
Parallèlement à l'obtention de la carte

Parallèlement à l'obtention de la carte de séjour, le travailleur immigré reçoit

une carte de travail temporaire (un an renouvelable) valable dans un ou plusieurs départements, puis une carte ordinaire à valadité limitée (trois ans) et enfin une carte ordinaire à validité permanente

A aucun moment l'attribution d'une de ces cartes n'est automatique. Elle dépend du bon vouloir de l'administration. Celleci peut très bien refuser la carte de séjour à un travailleur immigré connu pour son activité politique ou syndicale. Et ni la police, ni le patronat ne se sont jamais gênés pour intervenir de cette manière contre des camarades immigrés.

Mais jusqu'alors, à la condition de retrouver un autre emploi, un travailleur immigré titulaire, par exemple, d'une carte de résident temporaire d'une année et d'une carte de travail de même durée, pouvait fort bien changer d'emploi. Et à une époque où de nombreuses entreprises manquent de main-d'œuvre, cela représente parfois un avantage appréciable. La généralisation massive des « contrats d'introduction » va enlever au tra-

trats d'introduction » va enlever au travailleur immigré le peu de liberté qu'il avait en matière d'emploi. Comment ceuxci sont-ils apparus ?

Les négriers officiels : l'O.N.I.

Depuis quelques années, en raison de la tension existant sur le marché du travail, la plupart des grosses entreprises (Citroën, Peugeot, Renault, Simca, etc.) sont allées chercher leur main-d'œuvre dans des pays où le chômage était endémique (Espagne, Portugal, Afrique du Nord, Yougoslavie, Turquie, Afrique Noire, etc.). Mais si ces grandes entreprises sont les demandeurs officiels, toutes leurs transactions passent obligatoirement par l'Office National de l'Immigration (O.N.i.). Cet office s'est même vu

octroyer le monopole de l'embauche des travailleurs non qualifiés (OS et manœuvres) qui, théoriquement, ne peuvent plus entrer isolément en France et suivre ensuite la procédure de régularisation. C'est souvent l'O.N.I. qui va recruter sur place les futurs manœuvres de Billancourt, de Javel ou de Montbéliard. C'est encore l'O.N.I. qui va servir d'intermédiaire entre les employeurs et l'Etat afin d'accélérer les formalités administratives d'embauche et de résidence.

Quand la carte de travail se volatilise

Jugeant sans doute la procédure de régularisation trop lente, l'administration a mis au point une « procédure accélérée » pour les travailleurs recrutés par l'O.N.I. Ces derniers n'ont plus à se préoccuper ni de cartes de travail, ni de cartes de séjour. Ce sont l'O.N.I. et leur employeur qui s'occupent de tout. Et de quelle façon!

En effet, dans ce cas, l'employeur souscrit, pour chaque travailleur embauché, un « contrat d'introduction ». Ce contrat, qui a valeur de carte de travail et qui est valable de trois mois à un an, est fait sous forme nominative ou même anonyme si le patron s'en remet entièrement à l'O.N.I. pour la sélection et le recrutement du personnel. La particularité de ce « contrat d'introduction » est, qu'à la différence de la carte de travail, il livre pieds et poings liés le travailleur immigré à son

patron. Que ce dernier le résilie et aussitôt le travailleur se retrouve sans titre
de travail c'est-à-dire qu'il perd son droit
à la carte de séjour. On pourrait croire
qu'au bout de la période maximale d'un
an le « contrat d'introduction » est transformé automatiquement en carte de travail. Dans les faits il n'en est rien. Chez
Peugeot, les travailleurs immigrés, dont
certains travaillent depuis plus d'un an
dans l'entreprise, n'ont pas de carte de
travail. Il y a donc là deux explications
possibles: soit Peugeot reçoit de l'administration les cartes de travail et ne les
remet pas à leurs destinataires afin de
conserver sur eux un moyen de pression,
soit il existe un arrangement occulte entre Peugeot et l'administration. Dans tous
les cas, il existe une complicité de fait
entre les services de police et le patronat. Une sainte alliance style « nouvelle
société » en quelque sorte.

II. LES CONTRATS PROVISOIRES : UNE VIOLATION CONSTANTE DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Mais outre le scandale que constitue déjà l'existence des « contrats d'introduction », il en existe un autre dont les effets interfèrent avec ceux des premiers nous voulons parler des « contrats provisoires ». Ces contrats, signés en général pour une durée de six mois, permettent au patronat d'embaucher des travailleurs et de les licencier sans tenir compte des garanties prévues par les Conventions Collectives. En effet, ces contrats ne prévoient en général aucune clause de tacite reconduction. Au bout de six mois, ils sont résiliés de fait et le patron fait à nouveau signer un contrat d'une durée similaire. Toutes les clauses des conventions collectives notamment en ce qui concerne les périodes d'essai, les indemnités de licenciement, l'ancienneté, etc., deviennent de ce fait caduques. Ainsi, des dizaines de milliers de travailleurs immigrés se trouvent exclus d'une partie du bénéfice des conventions collectives applicables dans leurs branches et, ce, de façon permanente.

Et si c'est là une arme que le patronat utilise surtout actuellement à l'encontre de nos camarades immigrés, il n'y a aucune raison et aucun obstacle juridique qu'il l'applique demain à l'ensemble des travailleurs. Ce serait une façon comme une autre de tourner les conventions col-

Il n'est sans doute pas nécessaire d'insister longuement sur le moyen de pression que représente le contrat provisoire pour le patronat

Chez Citroën, on peut voir régulièrement la maîtrise et les sbires du syndicat indépendant C.F.T. parcourir les chaînes et les ateliers pour signifier à ceux qui travaillent trop lentement, qui rechignent à prendre leurs cartes C.F.T. ou qui n'acceptent pas les brimades continuelles que leur contrat pourrait bien ne pas être renouvelé à sa période d'expiration.

Dans ce domaine aussi, la complicité des services de police et du patronat est flagrante.

La validité des cartes de séjour délivrées aux travailleurs est, la plupart du temps, de durée identique à celle du contrat de travail. Et le renouvellement des contrats entraîne le renouvellement des cartes. Là encore, le travailleur en butte aux brimades de son patron risque fort, le jour de son licenciement, d'être escorté directement de la sortie de l'usine à la frontière par deux gabelous.

Et ce scandale permanent se poursuit sous l'œil passif des grandes confédérations syndicales. Pourtant, ce n'est qu'à l'échelle natio-

Pourtant, ce n'est qu'à l'échelle nationale que peut se mener la lutte pour la suppression des contrats d'introduction et

des contrats provisoires.

La paix

de Ernst GLAESER

(Editions Rieder — Presses Universitaires de France)

(16)

IX

Au cours d'une de ces journées je me rendis à D... La route était obstruée par des troupes et des voitures. La pluie tombait à torrents sur le sol argileux tout imprégné d'huile d'autos. Je me trouvais derrière la première section d'un bataillon bavarois. Les hommes, qui marchaient au pas de route, avaient pour la plupart enlevé leurs vestes, malgré la pluie et les avaient suspendues à leurs fusils. Ils chantaient : « Je suis Flamande, les Allemands embrassent bien ; pour une miche de pain et un verre de vin, je leur ouvre ma porte. » Les officiers à cheval, couverts de leurs imperméables et capuchons remontés, tenaient le bord de la route.

Au milieu de la forêt, sur le seuil d'une maisonnette de garde-barrière, se tenait une jeune fille, au corsage court et aux hanches larges. Ses nattes s'enroulaient par-dessus ses oreilles, et son tablier portait, brodées au-dessus de la poche, les couleurs allemandes et autrichiennes fraternellement entrecroisées. La jeune fille faisait des signes en agitant de la main un drapeau. C'était un drapeau rouge fixé au bout d'un simple bâton. Dans sa main gauche, elle avait un bouquet d'asters et, dans ses

16

cheveux, elle avait piqué une fleur blanche. A ses côtés, un homme âgé, un cheminot en uniforme bleu, tenait un gobelet à la main; par terre, à côté de lui, il y avait un seau. Lorsque la tête du régiment arriva à leur hauteur, la jeune fille appela le vieux qui remplit le gobelet et le tendit en souriant.

Un officier s'avança. « Bataillon, halte! » commanda un autre officier en faisant faire une brusque volte-face à son cheval. La tête de la colonne s'arrêta. Le cheval, dans son agitation, se mit à piaffer sur les pavés humides d'où jaillirent des étincelles. Le cavalier tapota le cou de sa bête en l'appelant « Lord ».

Soudain j'entendis l'officier qui s'était approché de la jeune fille, s'écrier : « Enlevez-moi ça! » en désignant le drapeau rouge. La jeune fille se contenta de sourire et lui tendit le bouquet d'asters. Alors l'officier se dressa sur ses étriers, leva une cravache qu'il décrocha de sa selle, et la fit siffler en hurlant, la face cramoisie : « Eh bien! allons ? » « Soyez les bienvenus dans votre patrie, répondit la jeune fille en brandissant son drapeau, soyez les très bienvenus... » Puis elle s'élança vers l'officier pour piquer une fleur aux harnais du cheval.

RESUME

L'action de ce roman se déroule en novembre 1918, dans une petite ville d'Allemagne. L'empereur Guillaume II vient d'abdiquer et de s'enfuir. Le héros, jeune étudiant issu d'un milieu bourgeois discute avec les soldats en faction à la gare. Ils viennent d'apprendre la nouvelle, alors que la ville entière l'ignore encore. Pour les soldats, c'est la fin de la boucherie, c'est la paix tant souhaitée, c'est-à-dire le retour prochain dans leur foyer. Pour le jeune lycéen, influencé par les idées socialistes de son précepteur, Adalbert König, c'est le début d'une période exaltante dont il ne comprend pas bien le sens.

Le lendemain, en ville, les esprits sont en effervescence. La foule se rassemble devant la mairie, en attente. Les discours commencent. Tout d'abord intervient l'avocat Hoffmann, vieux politicien social-démocrate qui, durant toute la guerre, a été partisan de l'union sacrée autour de l'empereur, et qui aujourd'hui annonce, avec un soupçon d'inquiétude, l'avènement de la République allemande ; la République des ouvriers, des bourgeois et des paysans, tient-il à préciser. A sa suite, Adalbert König, militant socialiste révolutionnaire s'adresse à l'assistance. Passionnément il explique que la fin de la guerre, ce n'est pas la fin de la misère, car ce n'est pas la fin de l'exploitation capitaliste. Il conclue son intervention par un vibrant appel au prolétariat pour qu'il s'empare du pouvoir, en instaurant sa dictature.

Immédiatement, un Conseil d'ouvriers et de soldats se constitue. Dans la ville, une lutte sourde s'engage entre les éléments bourgeois et petits-bourgeois de la population d'une part et les ouvriers de l'autre.

A travers quelques scènes typiques, l'auteur retrace l'atmosphère qui règne dans la ville.

Mais voici le retour des régiments du front occidental, dont certains font halte dans la ville.

« Soyez les bienvenus! » cria le garde-barrière qui lui aussi s'avançait en boitillant, le gobelet tendu, vers la tête de la colonne.

Il avait des larmes aux yeux, mais peut-être était-ce des gouttes de pluie.

Au même instant, la cravache fendit l'air et s'abattit sur la jeune fille qui poussa un cri. Elle tomba sur les genoux et le petit drapeau rouge roula dans la boue. « Sale drapeau, hurlait l'officier, drapeau de Juifs, drapeau de traîtres... » Il fit pirouetter son cheval et partit au trot vers la tête de la colonne. La jeune fille gisait dans la boue et les fleurs nageaient dans l'eau d'une ornière. « En avant, pas de route, marche! » cria l'officier, mais la colonne ne bougea pas. «En avant, marche!» répéta-t-il d'une voix cassée en s'approchant des troupes. Les hommes, silencieux, ne bougeaient toujours pas. Alors l'officier s'avança aussi près que possible du front soudain attentif: « Marche! » cria-t-il, et oubliant toutes formules du commandement: «En avant, tas d'idiots!». Il s'était dressé sur son cheval qui tenta plusieurs fois de se cabrer; la cravache tournoyait dans l'air; debout sur ses étriers, il arracha son revolver des fontes et hurla de nouveau: « Pas de route, marche! »



Au même instant une détonation fit vibrer l'air, un sifflement strident et rapide comme l'éclair traversa le chemin de la forêt; l'officier eut un sursaut comme s'il eût voulu saisir une balle au bond, sa figure s'empourpra, se congestionna, ses yeux semblèrent lui sortir de la tête, puis, tournant soudain au jaune, il s'abîma avec un grognement, les bras raidis, sur le flanc droit de son cheval, si bas que le bout de ses doigts touchait le ballast grisbleu de route.

La bête fit un bond, se cabra et d'un saut gracieux franchit le fossé et détala à travers bois. Là, elle prit le galop, et, à plusieurs reprises on entendit le crâne du cavalier, heurter les troncs; puis elle disparut entre les arbres.

Un grand silence se fit. Le bataillon s'était arrêté. Seuls, les tout derniers hommes, sortis des rangs venaient l'un après l'autre se poster sur la route, avançant la tête comme s'ils s'étaient penchés hors des portières des derniers wagons d'un train forcé de stopper, avant la station, en pleine campagne. Des officiers s'approchèrent, les brides de leurs montures tendues, pâles, la cigarette éteinte aux coins des lèvres. Ils firent signe aux feldwebels, se penchèrent vers eux et leur parlèrent à voix basse en haussant les épaules, puis ajustant leurs capuchons sur leurs képis, ils firent faire demi-tour à leurs chevaux. Ensuite, ayant d'un petit saut, franchi le fossé de la route, ils s'engagèrent dans un sentier couvert d'aiguilles de pins d'où le bruit des sabots ne parvenait plus qu'étouffé et indistinct.

A ce moment, un homme quitta le troisième rang, ramassa le drapeau d'un geste brusque, l'agita par trois fois dans l'air humide, puis courut au fossé, se fit un porte-voix de la main gauche et cria de toutes ses forces: «Salauds, salauds!»

Aussitôt, les autres le rejoignirent et tous ensemble se mirent à crier : « Salauds! sales c... Aux conteaux! »

Les officiers continuèrent tranquillement leur course sans se retourner; les branches mouillées frappaient leurs manteaux de caoutchouc.

A la droite de l'homme qui avait ramassé le drapeau se trouvait un tas de pierres bleuâtres. Les soldats s'y précipitèrent et bientôt une pluie de projectiles s'abattit sur les officiers. « Salauds! Salauds! »

L'homme avait piqué la loque rouge au bout de son fusil et essayait de la faire flotter en le secouant sans arrêt. Les officiers mirent leurs montures au galop et disparurent derrière un viaduc dont les murs jaunes rejoignaient obliquement le talus du chemin de fer. Les soldats éclatèrent de rire et, se campant au bord du fossé, se soulagèrent tout en continuant à traduire leurs impressions par un échange de substantifs.

Enfin, ils se retournèrent, boutonnèrent leurs pantalons en fléchissant légèrement sur les genoux. Trois d'entre eux relevèrent la jeune fille. Elle ne pleurait plus; elle était évanouie. Ils la portèrent dans la maisonnette du garde-barrière. Le vieux les suivit en boitillant; il avait saisi un sous-officier par le pan de sa tunique et bien que son dentier se fût déboîté et qu'une salive écumeuse lui coulât des lèvres, il lui racontait avec force gestes et mouvements d'épaule, qu'il y avait eu un terrible malentendu; que sa fille ne s'était placée sur le pas de sa porte que parce qu'elle croyait que son homme passerait par ici, que c'est pour cela qu'elle avait mis sa belle robe, dans l'espoir qu'ainsi vêtue son Georges la reconnaîtrait mieux. Il est vrai qu'il était porté disparu, depuis septembre, le pauvre Georges, mais elle, Marie, n'y croyait pas. Elle rêvait de lui toutes les nuits et le voyait qui revenait suivant la voie du chemin de fer, avec une barbe brune et une belle canne sculptée des Argonnes. Elle était accueillante pour tous les soldats, parce qu'elle pensait qu'un d'eux pourrait être son Georges; aussi ne voulait-elle en laisser passer aucun... Et pourtant elle était enceinte de cinq mois déjà, cela remontait à la dernière permission, et la nuit, elle chantait souvent et au moment de se coucher, elle faisait avec ses oreillers et ses couvertures quelque chose comme un être humain qu'elle appelait « Georges ».

Les soldats déposèrent la jeune fille sur son lit et donnèrent du schnaps au vieux. Puis ils rejoignirent leurs camarades et leur crièrent : « Pas de route, marche! » Les premiers rangs se mirent en mouvement, à leur tête marchait un homme à barbe brune, aux yeux clairs. Au bout de son fusil flottait le petit drapeau. Les soldats entonnèrent la chanson : « J'étais à Hambourg, habillée de soie et de velours ; je ne dirai pas mon nom, car chacun pouvait m'avoir... »

La pluie tombait sans arrêt; la route fumait, car le sol était encore chaud.

Soudain le garde-barrière s'élança avec une agilité inattendue à la tête de la colonne en criant : « Mon petit drapeau! »

Les soldats le repoussèrent avec de gros éclats de rire. Mais il suivit la colonne en sautillant, passa dans le fossé, courut jusqu'à la hauteur des premiers rangs et réapparaissant sur la route, il cria de toutes ses forces en désignant celui qui portait le petit drapeau.

— Laissez-moi ça, c'est à moi, vous me l'avez volé! Les soldats s'arrêtèrent et accablèrent le vieux de sottises. Puisque c'était ainsi on ne lui rendrait pas son drapeau. — Je vous dénoncerai, cria-t-il alors, il appartient à l'Etat. Je l'avais seulement prêté à ma fille pour qu'elle le tienne en l'air. C'est mon drapeau à signaux! Il appartient à la direction des chemins de fer. Il est dans l'inventaire de mon matériel. J'en suis responsable.

Et le vieux se lamentait... alors un soldat lui dit:

— Mais je croyais que c'était un drapeau en l'honneur de la paix?

Alors on lui rendit son petit drapeau et, tandis qu'il s'empressait de le cacher sous son uniforme, les hommes reprirent leur marche. On poussa l'homme dans le fossé et une nouvelle chanson s'éleva, inconnue, maigre d'abord, soutenue par quelques voix; puis tout le bataillon se mit bientôt à chanter la mélodie, légèrement, gaiement, sous la pluie, dans la forêt; dans son fossé, le garde-barrière demeura bouche bée, quand retentit dans ses oreilles poilues le refrain:

« Debout! les damnés de la terre! Debout! les forçats de la faim! C'est la lutte finale, Groupons-nous et, demain, L'Internationale sera le genre humain. »

J'avançais lentement, à bicyclette, aux côtés de la colonne. La pluie, chassée par le vent, tombait par rafales, quelques ramiers passèrent au-dessus de la route, les arbres remuaient à peine, mais les branches craquaient et l'averse s'abattait avec un bruit sourd sur ces hommes en marche.

Arrivés à un tournant de la route, les chants cessèrent, les hommes ignoraient la suite de la chanson. Alors l'homme à la barbe brune et au regard serein entonna la chanson: « J'étais à Hambourg... » Des centaines de voix se joignirent à la sienne avec un accent de mélancolie enthousiasme. La colonne, avançant à une allure agréablement cadencée, semblait rouler au rythme de la mélodie.

Bientôt j'aperçus les premières maisons de D..., les clairs viaducs de la gare, les casernes rouges, les clochers couverts d'ardoises des églises, le toit gris du palais grand ducal, les sveltes cheminées des fabriques, le mât du poste de T.S.F., les taches jaunes des trams, les façades blanches des villas du faubourg, les vieux arbres du jardin du théâtre, et, tout au fond, le blanc crémeux de la chapelle grecque... Tout à coup une chanson éclata à côté de moi, portée par la voix de mille hommes en marche, mélodie grave, sombre, sobre: « A quoi sert à l'Empereur d'avoir une couronne? à quoi sert au marchand d'avoir de l'argent ? - est-il rien de plus beau, que d'avoir une fille de Hambourg, pour de l'argent ?... il n'est rien de plus beau ô, ô, ô, que d'avoir une fi... i... ille, à Hambourg... »

Le bataillon entrait en ville; la pluie avait cessé.

Trois hommes au brassard rouge vinrent à notre rencontre et conduisirent les troupes vers la place de la gare. Les soldats stationnaient depuis un quart d'heure, quand ils se mirent à crier: « C'est la soupe, la soupe, la soupe... c'est la soupe qu'il nous faut... » puis ils renversèrent un vieux kiosque à journaux. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées qu'on les faisait entrer dans l'entrepôt d'une brasserie où chacun reçut sa gamelle.

Je me rendis en ville.

Devant le Marstall, deux sentinelles montaient la garde. C'étaient des ouvriers avec leurs brassards. Ils avaient un fusil et, suspendues au côté droit, deux grenades à main. Ils étaient jeunes et coiffés d'un calot. Aux lucarnes des toits j'aperçus des mitrailleuses; la rue de gauche était barricadée à l'aide de voitures enchevêtrées les unes dans les autres, de traverses enlevées à la gare et de fils de fer barbelés.

Sur le toit de Marstall flottait un large drapeau rouge; les piliers de grès de la porte étaient criblés de balles. Sur la place, devant le Marstall, des enfants s'étaient rassemblés. C'étaient des gamins d'une douzaine d'années qui portaient des casquettes de soldats et sifflaient dans des douilles vides. Ils considéraient les nouvelles sentinelles avec ce respect mêlé de curiosité qu'ils avaient déjà éprouvé quelques mois auparavant à la relève de la garde devant le palais du grand-duc.

Ils portaient aussi des brassards rouges, s'imaginant que c'était la couleur de la nouvelle armée. Trois femmes, qui traînaient de petits sacs de pommes de terre, s'arrêtèrent, et, regardant les sentinelles, se dirent l'une à l'autre en se détournant un peu : « Ça, c'est le quartier général des spartakistes ». Un homme les rejoignit. Il avait une barbiche blanche, une chaîne de montre en fer, et, à sa boutonnière, les couleurs de l'ordre pour le mérite. Il leur dit :

- Ils veulent faire ici comme en Russie: socialiser les femmes, tout démolir, enlever les enfants à leur mère. Alors les femmes lui demandèrent ce qui allait encore arriver? L'homme piqua sa canne dans le sable et murmura:
- Voilà: ces gens-là sont en réalité des espions français. Ils travaillent avec de l'argent anglais et les Américains les ont achetés pour saboter notre dernière tentative de résistance. De plus, je sais de source autorisée, que le rouble circule maintenant dans toute l'Allemagne.

Les femmes se taisaient et lançaient vers le Marstall de timides regards, comme si c'eût été une maison publique.

- Savez-vous, continua l'homme, que ce sont les

Juifs qui mènent tout? En Russie c'est pareil: les Juifs et Lénine qui est atteint d'une grave maladie vénérienne. On a dû lui faire traverser l'Allemagne dans un wagon blindé, parce qu'il est fou. Je le tiens de bonne source. Même les social-démocrates ne veulent plus rien avoir de commun avec ces gens-là, des assassins, des échappés du bagne, — car vous savez qu'ils ont maintenant ouvert les prisons. Il y en a même parmi eux qui étaient sous les verrous pour crime de haute trahison — pensez donc — pour haute trahison.

- respondit : « Bon appétit, Monsieur le Conseiller », il répondit : « Bon appétit ! ».
- Il a perdu deux fils à la guerre, reprit l'une des femmes, et elles le regardèrent s'éloigner comme on regarde un héros qui se cache.

Le conseiller traversa la place, en évitant soigneusement les flaques d'eau. Comme une pluie fine recommençait à tomber, il ouvrit son parapluie et mit des caoutchoucs qu'ils sortit de sa serviette.

— L'un de ses fils était à la veille de son examen quand il a été tué, dit une des femmes.

Puis secouant la tête et soupirant elles saisirent leurs petits sacs, eurent un regard timide pour le Marstall, et reprirent leur route.

Un gamin de douze ans passa en courant, et faisant claquer un petit drapeau rouge le long de la grille du parc, il chantait : « Graissez, graissez la guillotine, avec la graisse des tyrans! » En 1914, il eût chanté : « Jolie poupée, délice de mes yeux... » ou « Petit oiseau dans la forêt... »

Je m'approchai des sentinelles et demandai à voir Adalbert König. Après m'avoir examiné avec attention, elles me demandèrent si j'avais un laissezpasser. Je répondis que je connaissais personnellement Adalbert König et que je venais lui rendre visite. Les deux factionnaires pouffèrent de rire « Lui rendre visite... non, mais tu rigoles... ». Je leur dis qu'ils n'avaient qu'à me nommer à Adalbert König et qu'aussitôt je serais reçu : mais ils m'enjoignirent simplement de retourner d'où j'étais venu, car à ce compte-là n'importe qui pourrait se présenter. Je me retirai sur la place. Qu'aurais-je bien pu leur expliquer? Des sentinelles sont des sentinelles; quelles qu'elles soient, pour elles, il n'y a que la carte d'identité et le papier muni d'un cachet qui comptent. Elles ne laissent passer que le papier, l'individu leur importe peu. Un factionnaire est un factionnaire, quel qu'il soit, et la Révolution aussi a besoin de factionnaires.

J'étais appuyé à la grille du jardin, quand je vis s'ouvrir la petite porte aménagée dans le grand portail de bois du Marstall. Max Frey apparut. Il portait un veston de sport et, sous le bras une serviette brune. Il était coiffé d'une casquette bleue où brillait, au-dessus de la visière en vernis noir, une rosette rouge. Max dit un mot aux sentinelles qui ouvrirent aussitôt le portail et je pus jeter un regard dans la cour intérieure. Une auto et un camion, moteurs en marche, y stationnaient. Sur le camion se pressaient des matelots, carabine à l'épaule et grenades à main au ceinturon. Ils fumaient des cigarettes en riant. Une cinquantaine d'ouvriers en armes, pâles et barbus, attendaient,. assis devant les écuries ; certains portaient des tuniques avec des brassards rouges, mais la plupart avaient des habits usés, de couleur sombre, des casquettes de sport et, en guise de cols, des cache-nez enroulés autour du cou.

Max s'appuya contre l'auto. Au volant se tenait un jeune ouvrier en habit bleu, à côté, un soldat à figure pâle et maigre, des lunettes sur un nez rougi et un pistolet automatique à la main. Au marchepied gauche, on avait fixé un lourd drapeau rouge. Il remuait paresseusement au vent léger, comme s'il eût perdu toute envie de flotter. Le camion était surmonté d'une énorme pancarte en carton qui portait ces mots en couleur: « Vive la dictature du prolétariat ». Sur les parois on pouvait lire en lettres rouges: « Ouvriers! aux armes! Vive la Révolution des ouvriers et des paysans! ».

Je vis que Max Frey portait un ceinturon sur sa veste et au côté droit un revolver dans un étui brun

Soudain, la porte centrale du corps principal de bâtiment s'ouvrit et au haut de l'escalier Adalbert König apparut. A ses côtés se tenaient trois ouvriers des usines B. C'étaient des hommes d'un certain âge, coiffés de larges chapeaux noirs. Ils étaient armés et portaient des serviettes sous le bras. Adalbert König, lui, ne portait aucune arme. Il était tête nue, un foulard autour du cou, un vieil ulster râpé sur les épaules.

— Camarades, cria-t-il, camarades, nous partons!

Les ouvriers répondirent par un hourrah et les matelots brandirent leurs carabines. Adalbert König monta rapidement dans l'auto, suivi des trois ouvriers. Max s'assit sur le plancher de la voiture, le moteur ronfla, les véhicules passèrent avec un sursaut sur la rigole et gagnèrent la rue. Là, les chauffeurs mirent en première vitesse et bientôt les klaxons retentirent dans la Kaiserstrasse.

Le portail du Marstall se referma, et les sentinelles furent renforcées.

(A suivre.)

ANDREI AMALRIK



Voyage involontaire en Sibérie

'U.R.S.S., moins la structure sociale fondée par la Révolution d'Octobre, serait un régime fasciste »; cette phrase de Trotsky, écrite en décembre 1939 dans « Une opposition petitebourgeoise au sein du S.W.P. » revient en mémoire à la lecture du livre d'Amalrik « Voyage involontaire en Sibérie ».

Amalrik est un citoyen soviétique; il n'est pas marxiste, il n'est pas théoricien, il n'analyse pas la nature de l'U.R. S.S., il se contente de décrire les méthodes qu'emploie le régime, sur un ton impersonnel, à travers une expérience douloureuse dont il a été la victime. Pour avoir voulu faire passer l'interview d'un peintre de ses amis dans l'hebdomadaire américain Newsweek, il fut arrêté, condamné à cinq ans de détention et de travaux obligatoires dans un kolkhoze de Sibérie. C'est la vie quotidienne, les ennuis, l'insécurité, la menace permanente qui pèse sur chaque citoyen qu'il peint. « Depuis près d'un an, je n'avais pas de travail fixe et de ce fait, je tombais sous les coups du décret dit « décret sur le renforcement de la lutte contre les individus ayant une forme de vie anti-sociale et parasitaire. » C'est sous ce motif qu'il sera condamné. « ...Et c'est ainsi que par décret, ou même par hasard, l'énorme machine bureaucratique happe un homme. Ses engrenages tournent, l'accrochent, le retiennent d'abord à peine, par un pan de veston. L'homme se dit que tout va bien, qu'il ne s'agit que d'un veston un peu froissé. Les engrenages tournent, tournent lentement, ils tirent l'homme, ils le tirent tout entier et ils l'écrasent.»

Pour tous ceux qui ont été condamnés au moins une fois, le retour à la vie normale est pratiquement exclu. Ce sont « des gens dont on peut dire que l'existence entière se passe sous les verrous. Pour eux, les quelques mois ou quelques années qu'ils réussissent à vivre à l'air libre représentent des parenthèses, des parenthèses merveilleuses mais toujours limitées. »

Dès leur sortie de prison, il leur faut s'inscrire pour retrouver un logement; ayant perdu tout droit sur leur habitation antérieure, ils doivent demander une autorisation de séjour dans la ville où ils veulent s'installer. C'est la police qui décide arbitrairement de l'accepter ou de la refuser. « Cela devient en fait une mesure de répression bien plus terrible qu'une déportation dans un camp. Une déportation est limitée dans le temps, un refus bureaucratique ne l'est jamais.»

De Moscou à la Sibérie, tout le récit est à l'avenant. L'auteur utilise un ton neutre, pour donner à son récit une impression d'objectivité, ce qui contribue à rendre l'atmosphère d'autant plus pénible.



Pour Amalrik également, les quelques années qu'il a passé par la suite à l'air libre auront représenté des parenthèses entre celles passées en détention. En 1966, Amalrik, condamné exemplaire, obtient une remise de peine. Il quitte la Sibérie. En mai 1970, il est à nouveau ar-

rêté pour avoir manifesté en faveur du Nigeria et du Biafra.

Véronique DESNAUX.

Andreï Amarlik : voyage involontaire en Sibérie. Editions NRF (22 F).

"L'Italie à vif" de Jacques NOBECOURT

Editions du Seuil

Le titre et l'avant-propos de l'auteur promettent beaucoup. Jacques Nobécourt, correspondant en Italie du journal Le Monde, part en guerre contre les idées toutes faites et l'on aborde son livre docilement dans l'espoir d'y trouver, enfin, des éclaircissements.

L'attente est, hélas, déçue.

Nobécourt confond l'art du portrait « à vif » qui se doit de mettre en valeur les traits saillants d'un pays qui connaît une crise sociale quasi-permanente depuis deux ans, avec l'étalement laborieux d'une photographie sans relief des différents partis politiques et des hommes politiques qui ont droit aux titres des journaux,

assaisonné de quelques statistiques économiques et sociales et de détails sur les mœurs politiques italiennes. Ce sont d'ailleurs ces chiffres et ces détails qui donnent quelque intérêt au livre.

Mais l'observateur « objectif » du journal Le Monde fait tout de même preuve d'un certain bon sens. Il ramène, par exemple, à leur juste valeur les airs « démocratiques » du Parti Communiste Italien. Le P.C.I., malgré la légende, n'est guère plus démocratique que le parti frère français, avec la seule différence que ses leaders ont plus de brio et des plumes plus élégantes que leurs confrères français et qu'ils ne redoutent guère les divagations gauchistes ou droitières de leurs intellectuels. Mais l'analyse « politique » de Nobécourt ne dépasse guère les remarques psychologiques.

Un autre chapitre intéressant concerne le fameux miracle italien. C'est peut-être le seul moment où Nobécourt démythifie réellement quelque chose: le pouvoir d'achat des travailleurs a stagné, les services publics se sont détériorés: « La spéculation qui s'abrite derrière le « réalisme » et le respect des lois du marché transforme peu à peu l'Italie en une longue file de slums (taudis) ». Pour Nobécourt, « le vrai miracle, en somme,

c'était que le « miracle » ait duré aussi longtemps sans soulever de protestations ». « L'automne chaud, c'est d'abord et avant tout la fin d'une longue patience. »

Finalement, sur un peu plus de trois cents pages, deux ou trois chapitres seulement donnent une idée un peu plus concrète et édifiante de l'Italie en 1970.

Le reste peut avantageusement servir de dictionnaire sommaire pour ceux qui veulent s'y retrouver dans les sigles des partis, et connaître la couleur politique exacte des noms connus.

Huguette CHEVIREAU.



" GASTRONOMIE " PROLÉTARIENNE

ELUI qui se rend à la cantine de Babcock pour y trouver de ces plats plus spectaculaires que gastronomiques que l'on sert de plus en plus sera déçu : ici, point de gigot de chevreuil, ni de croustade de perdreaux aux truttes

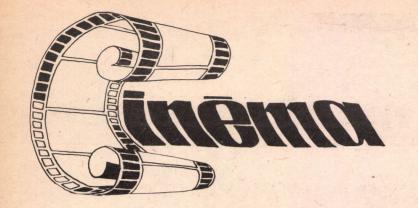
Non, la cuisine de Babcock (qui est d'ailleurs la même que celle de l'usine Bendix, ce qui n'est pas peu dire) offre essentiellement une nourriture simple et traditionnelle à ses clients. Mais simple ne veut pas dire monotone : la direction a su faire preuve d'originalité en choisissant la pomme de terre comme aliment de base et elle peut offrir une grande variété de plats. Ainsi, on peut y déguster tantôt une succulente purée, tantôt de délicieuses pommes de terre bouillies ou d'excellentes pommes à l'anglaise. Le service se fait à discrition

Au registre des viandes, les parts sont certes moins copieuses : chaque morceau servi ne doit pas faire plus de 100 grammes avant cuisson, c'est-à-dire, au bas mot, 70 grammes après

Par ailleurs, la direction ayant pris conscience que ses clients n'étaient pas des ruminants, on ne sert jamais, absolument jamais, de légumes verts dans cet établissement.

J'ai excellement déjeuné de pommes de terre en salade, d'une saucisse purée, et d'un yoghourt pour la somme de 3,70 F. Le vin est en sus. Et j'ai dû, comme tout un chacun en cet établissement, apporter mon couvert, et le remporter à la fin de mon repas.

Correspondant L.O.



TORA! TORA! TORA!

de Elmo WILLIAMS et de Richard FLEISCHER

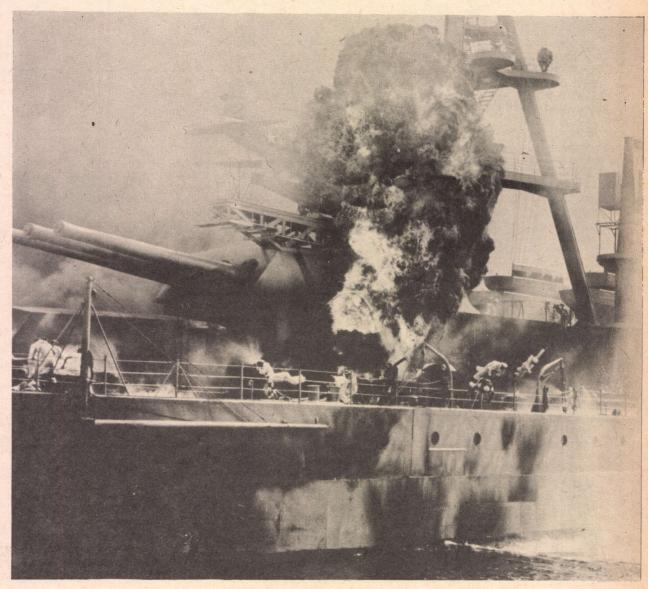
EARL HARBOUR comme si vous y étiez. Et ça fait un sacré feu d'artifice. Torpilles, bombes et mitraille japonaises s'abattent, aux premières heures de ce 7 décembre 1941, sur la base américaine attaquée par surprise, avec une redoutable efficacité. Les navires US sont, les uns après les autres, envoyés par le fond, pendant que les avions frappés de l'étoile blanche, cloués au sol, flambent comme des torches. On ne nous dit pas si les réalisateurs ont consommé, pour tourner ce film, des tonnes et des tonnes de surplus de guerre, ou s'ils manièrent des maquettes avec un art consommé, mais c'est, quoi qu'il en soit, de la belle ouvrage cinématographique.

Et les âmes sensibles ne verront même pas leur plaisir gâché par quelques scènes trop effrayantes, car, comme dans toutes les super-productions de ce genre, les hommes ont la décence de ne pas mourir en gros plan, et de n'exhiber ni leurs plaies, ni leurs souffrances. Le metteur en scène n'a pas voulu troubler le sommeil des spectateurs. Il ne s'agissait pas, pour lui, de dénoncer la sauvagerie et la barbarie de la guerre, mais de traiter celle-ci comme un spectacle son et lumière. Et il faut se livrer à un véritable effort d'imagination pour se rappeler que, dans cet enfer, des hommes trouvèrent une mort atroce.

Avant ce morceau de bravoure, toutefois, les spectateurs ont droit à une minutieuse reconstitution des événements, du moins de ceux qui sont connus, qui amenèrent le grand état-major japonais à envisager et à réaliser, avec succès, cette opération, le tout réalisé dans le style journalistique à la mode depuis « Le jour le plus long », en racontant par le menu toutes les scènes qu'ont pu décrire des témoins oculaires, ce qui n'empêche évidemment pas de laisser nombre d'événements, et souvent les plus importants, dans

Ce serait sans doute la partie la plus fastidieuse du film, si elle n'amenait pas le spectateur, doué d'une intelligence ne serait-ce que moyenne, à se poser quelques questions sur le comportement des sommets de l'état-major et du gouvernement américain.

On ne peut pas ne pas se demander, en effet, pourquoi les Américains massèrent, en cette fin de l'année 1941, alors qu'il ne fallait pas être grand clerc pour voir venir à grands pas la guerre avec le Japon, la quasi-totalité de leur flotte du Pacifique (sauf leurs unités les plus précieuses, leurs porte-avions) dans le piège sans autre issue qu'une étroite passe que constituait la rade de Pearl Harbour. On ne peut pas, non plus, ne pas s'interroger sur cet ensemble de négligences plus ou moins volontaires qui conduisirent l'état-major US, pourtant parfaitement tenu au courant, par ses services secrets des projets japonais, à ne pas prendre à temps les dispositions nécessaires. Et l'on reste songeur devant ce haut personnage (on en voit tant, que l'on ne sait plus lequel c'est) qui déclare qu'à tout prendre « Si la guerre est inévitable, il vaut mieux qu'elle commence par une agression japonaise ».



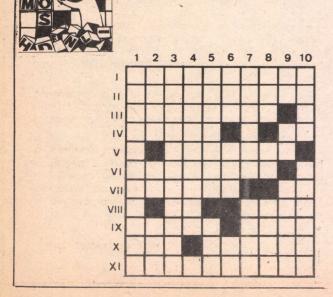
On sait qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, un certain nombre de personnalités américaines, dont des militaires de haut-rang, accusèrent l'état-major et le gouvernement US d'avoir volontairement laissé exposer Pearl Harbour et d'avoir offert ainsi une occasion bien tentante, que celle-ci ne pouvait pas laisser passer, à l'aviation japonaise, afin de créer, aux USA, le choc psychologique qui devait permettre d'entraîner le pays tout entier, malgré son pacifisme, et ses traditions isolationnistes, dans la guerre, et qui plus est, avec un enthousiasme vengeur.

Les réalisateurs du film ne prennent pas position par rapport à cette thèse. Ils ne mentionnent même pas son existence (elle est, il est vrai, largement connue du public américain). Mais ils rapportent si fidèlement un certain nombre de témoignages sur lesquels elle s'appuie, que l'on est bien obligé de se dire que, de deux choses

l'une : ou les couches dirigeantes américaines étaient entièrement composées d'abrutis et de dégénérés, ou il y a vraiment quelque chose de louche dans la version officielle des événements de Pearl Harbour.

L'impérialisme américain sacrifiant délibérément sa flotte du Pacifique, et donnant ainsi aux Japonais un avantage considérable au début de la guerre, pour pouvoir entrer dans le conflit non seulement sans avoir à combattre ses propres masses, mais encore avec leur adhésion, cela pourra paraître, à certains, « dur à avaler ». Mais l'impérialisme, et pas seulement l'impérialisme américain, a déjà donné suffisamment d'exemples du cynisme le plus éhonté, pour que cela soit malgré tout, devant les faits, l'hypothèse la plus vraisemblable.

François DUBURG.



HORIZONTALEMENT. — I. C'est tout un programme. II. Une communauté où l'on ne s'entend guère. — III. Un mot que Napoléon apprit en Russie. — IV. Capitale du champagne - A. Dumas a immortalisé son château. -V. Souvent plus meurtrière que la guerre. - VI. N'aime pas l'hiver. — VII. Peut se dire d'une proposition - Le début du froid. — VIII. Sur la Tille - Sa méthode a incontestablement influencé certaines « avant-gardes ». — IX. Portent l'orage - Peu appréciée en Tchécoslovaquie.
 X. Semblable - Pas rural.
 XI. Envoûte.

VERTICALEMENT. — 1. Formidable. — 2. Rush - Aux extrémités du rein - Sans voile et en désordre. — 3. Pas naturels. — 4. Ce que fait Husak en ce moment. -5. Secouent - Certain. — 6. Lettres de vieille - Font partie de la clique - Morceaux de roc. — 7. Valentine les avaient tout petits, dit la chanson - Amuse les enfants de la maternelle, ennuie ceux de l'école primaire. — 8. Ainsi finit Lénine - Voyelle double - Concerne la bouche. — 9. Indéfini - Est anglais - Parle trop, et surtout mal à propos. — 10. Sensible - Prison (sans fin)

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	M							E		
	A									
111	Z	1		R	1	E		T	E	S
	1									E
V	F	1	A	T		E	E	E	E	
	E									
	S									
VIII	T		A	1	Ē		W	F		S
IX	A	٧	1	0	Z	7	E	U	R	S
X	N	0	7	Z	E		Z	J	E	E
IXI	T		S		E	P	A	T	E	R

Nouvelle condamnation à Léningrad

Combattre la dictature des bureaucrates c'est défendre le socialisme

INSI, une nouvelle condamnation vient de s'ajouter aux onze déjà prononcées à Léningrad. Cette fois, elle est le fait du tribunal militaire. Elle frappe le frère de deux des accusés du premier procès, pour sa participation au même projet de détournement d'avion.

Il n'a pas été condamné à mort, comme les deux principaux accusés du premier procès. « Seulement » à dix ans de travaux forcés. Jugement qui a été généralement interprété comme modéré, prouvant un certain assouplissement de l'attitude des dirigeants russes dans cette succession de procès dont certains sont encore à venir et où les accusés sont en majorité juifs.

Il en est ainsi, dans ce pays qui usurpe le nom de socialiste; dix ans de bagne apparaissent comme une mesure de clémence pour un accusé contre qui il n'y a d'autre accusation que celle de complicité dans une tentative de détournement d'avion par des hommes qui voulaient fuir un régime qui les opprime, tentative qui, de surcroît, n'eut pas le moindre commencement d'exécution.

La condamnation de Wulf Zalmanson n'est pas la dernière. D'autres procès intentés contre des Juifs sont en préparation. Et en attendant, des dizaines — voire des centaines — d'arrêtés pour « complot sioniste » continuent à croupir en prison.

De toute évidence, même si les circonstances ont obligé les dirigeants du Kremlin à commuer les peines de mort du premier procès de Léningrad en travaux forcés, le régime n'a absolument pas abandonné le projet de frapper durement l'opposition juive. D'autres viendront grossir le rang des condamnés pour l'exemple. Par-delà la personnalité des condamnés, ce n'est pas seulement l'opposition juive, mais bien plus largement, l'ensemble de l'opposition intellectuelle qui est visée. Tous les Amalrik, tous les Siniavsky ou Daniel, tous les Litvinov, Grigorenko, Guinzbourg, Galanskov ou autres Soljenitsyne.

Tout ce courant d'intellectuels, juifs ou non juifs, qui parfois timidement, parfois avec vigueur, contestent la toute puissante bureaucratie et affrontent courageusement ses foudres. Tout ce courant d'opposition, hétéroclite certes par ses idées, en accord cependant pour contester à la bureaucratie le droit d'étouffer toute parole, toute pensée, toute expression un tant soit peu indépendante.

C'est ceux-là qu'il s'agit de terroriser, c'est ceux-là qu'il s'agit de faire taire. C'est à eux qu'il faut démontrer que la bureaucratie n'admet nulle contestation nulle opposition, sur quelque point que ce fût.

Les bureaucrates ont choisi de frapper plus particulièrement l'opposition juive, car celle-ci, tout en faisant partie d'un courant oppositionnel plus large, et comme telle susceptible donc de servir d'exemple à tous, offre de surcroît la commodité de l'utilisation des plus bas sentiments antisémites. Mais par ces procès, c'est sur l'ensemble de la société soviétique que la bureaucratie tente de raffermir encore sa poique de fer.

C'est cela l'essentiel, et ni les exultations du « Figaro », de « Minute » ou des feuilles d'extrême-droite, ni l'exploitation politique des procès par les sionistes n'y changent rien.

Le fait que des sionistes d'extrême-droite ou des groupes fascisants de toutes sortes puissent passer en l'occurrence pour les défenseurs de la liberté est bien l'image de ce à quoi les Staline et Brejnev ont ravalé l'idée du socialisme. Mais, c'est là une raison de plus pour des révolutionnaires de combattre le plus violemment et le plus clairement possible les bureaucrates usurpateurs et les crimes qu'ils commettent au nom du socialisme.

Et n'est pas révolutionnaire quiconque, sous prétexte de ne pas être confondu avec la racaille fasciste — qu'elle se réclame du sionisme ou non — est gêné de dénoncer la racaille bureaucratique. N'est pas révolutionnaire quiconque renonce à attaquer vigoureusement les crimes des bureaucrates, soi-disant pour ne pas renforcer le monde bourgeois.

C'est là l'argument éculé de tous les compagnons de route du stalinisme, étouffant le moindre sentiment de révolte ou même simplement de remords ou de dégoût, en se disant que tout ce qui affaiblit l'U.R.S.S. renforce la bourgeoisie.

Non, ce qui renforce la bourgeoisie, ce qui en fin de compte prolonge son existence depuis près d'un demi-siècle, c'est précisément l'existence de la bureaucratie en Union Soviétique et du stalinisme de par le monde. Combattre la bureaucratie, c'est aussi combattre la bourgeoisie, et c'est défendre le socialisme.

En tous les cas, le devoir le plus élémentaire de tout révolutionnaire, c'est de dénoncer la dictature de la bureaucratie sur la société soviétique. Quand bien même cette dictature s'exerce à l'occasion non pas contre des socialistes révolutionnaires mais contre des hommes qui, simplement, désirent fuir un régime qui les opprime.

Georges KALDY

Jordanie: Vers un nouvel affrontement?

ES nouvelles attaques lancées par l'armée jordanienne contre les bases de fedayin ne sont pas pour surprendre. Elles s'inscrivent dans l'effort accompli par la monarchie hachémite pour réduire, par tous les moyens, la résistance palestinienne, c'est-à-dire pour faire disparaître le danger que représente pour elle des dizaines de milliers de Palestiniens en armes. Et dans cette tâche, Hussein et son armée bénéficient des soutiens, non seulement de tous les gouvernements de la région (aussi bien celui d'Israël que ceux des autres pays arabes), mais aussi de l'U.R.S.S. et des U.S.A. En effet, tant les deux Grands que les El Sadate ou les Golda Meir craignent les possibilités de fédération arabe supranationale que pourrait représenter un mouvement palestinien fort bénéficiant de la sympathie de larges masses arabes aussi bien au Moyen-Orient qu'en Afrique du Nord.

En octobre dernier, l'armée jordanienne, en faisant tirer sur les camps de réfugiés, sur les quartiers populaires, en quadrillant toutes les villes de Jordanie, avait effectué une saignée dont la résistance palestinienne se relève difficilement. Les massacres d'octobre avaient été facilités par le refus systématique des organisations palestiennes les plus influentes, dont le Fath, d'assimiler leurs combats à celui des masses arabes en général et des masses jordaniennes en particulier.

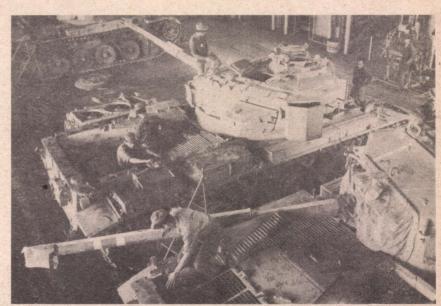
En se cantonnant dans un nationalisme palestinien strict, en refusant de s'en prendre à Hussein et aux autres gouvernements arabes, le Fath dilapidait peu à peu l'énorme potentiel de sympathie qui existait à son égard

chez nombre d'intellectuels, d'ouvriers ou de paysans du Liban, de Syrie ou d'Irak. Le seul appui que le Fath prenait en considération était celui des pays arabes dits « révolutionnaires », c'est-à-dire la Syrie, l'Irak ou l'Algérie.

Mais au moment crucial, lorsque les mercenaires bédouins d'Hussein ont entrepris la liquidation systématique des commandos, on vit les fameux régimes « révolutionnaires » se tenir coi et approuver tacitement l'action de l'armée hachémite.

Aujourd'hui, malgré la saignée d'octobre, la résistance palestinienne n'a pas été totalement écrasée. C'est ce qui gêne d'ailleurs l'état-major jordanien qui ne rate pas une occasion d'en découdre pour tenter d'affaiblir toujours plus les organisations militaires des Palestiniens. Mais tout comme en octobre, quelle que soit leur ardeur à liquider toute velléité de résistance des Palestiniens, les militaires jordaniens doivent tenir compte dans leur calcul des possibles réactions des masses arabes. Et. en ce sens, un écrasement des Palestiniens devrait se faire très rapidement, au maximum en quelques jours, sous peine de réactions populaires toujours possibles. Et il n'est nullement certain que les troupes jordaniennes soient actuellement capables d'accomplir ce qu'elles furent incapables de faire il y a qua-

Du côté palestinien, le Fath, par la bouche de ces dirigeants, a tenté de tirer les leçons des événements d'octobre. Il a notamment déclaré que la résistance palestinienne s'était « embourgeoisée » et coupée des masses arabes par un nationalisme trop étroit.



Et pendant ce temps, les soldats israéliens préparent leurs chars. (Photo U.P.I.)

Il faut donc, toujours d'après les dirigeants du Fath, rentrer à nouveau dans l'illégalité et faire preuve de mœurs plus austères, et d'un nationalisme pan-arabe plus militant.

Mais ce genre d'auto-critique semble être par elle-même bien insuffisante pour modifier la situation actuelle de la résistance palestinienne.

Et même lorsque le Fath parle de « pan-arabisme » cela ne signifie pas, pour lui, devenir partie prenante dans la lutte des ouvriers et des fellahs d'Egypte ou du Liban, mais tout au plus accentuer une propagande en faveur des Palestiniens dans l'ensemble des

pays arabes, en évitant de s'en prendre aux gouvernements arabes euxmêmes.

De ce point de vue, la situation actuelle n'est pas très différente de celle qui existait il y a quelques mois. Et en se cantonnant dans son splendide isolement, la résistance palestinienne offre le flanc à tous ceux qui veulent l'abattre. Et des milliers de Palestiniens paient ainsi la politique criminelle de leurs leaders, et leur refus de rompre avec les bourgeois et les féodaux qui font la loi dans les pays arabés.

Jean LIEVIN.